

وضو کا طریقہ

# La méthode du Wudu

(Hanafi)

French



Traduit en français par:  
Département de traduction (Dawate-e-Islami)

Shaykh-e-Tarīqat, Amīr-e-Ahl-e-Sunnat,  
Fondateur de Dawat-e-Islami 'Allamah Mawlānā Abū Bīllī  
**MOUHAMMAD ILYĀS**  
'Attār Qādirī Razavī رازوی قادری

وضو کا طریقہ (حنفی)

Wudu ka tareeqah (Hanafi)

## La Méthode du Wudu (Hanafi)

Ce livret a été présenté en ourdou par le Majlis Al-Madina-tul-'Ilmiyya. **Le département de traduction (Dawat-e-Islami)** l'a traduit en français. Si vous trouvez une erreur dans la traduction ou la composition, veuillez en informer le département de traduction à l'adresse postale ou électronique suivante dans le but de gagner des récompenses (Sawab).

### Département de traduction (Dawat-e-Islami)

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah  
Saudagran,

Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN : ☎ +92-21-111-25-26-92 – Poste. 7213

E-mail: ✉ [french.translation@dawateislami.net](mailto:french.translation@dawateislami.net)

## La Méthode du Wudu (Hanafi)

Une traduction française de « Wudu ka tareeqah (Hanafi) »



TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright © 2023 Maktaba-tul-Madinah

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise de quelque manière ou forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Maktaba-tul-Madinah.

**1ère parution :** Zul-Ḥajjah, 1444, AH – (July 2023)

**Éditeur:** Maktaba-tul-Madinah

**Quantité:** -

**ISBN :** -

### PARRAINAGE

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parrainer l'impression d'un livre religieux ou un livret pour Isaal-e-Sawab des membres décédés de votre famille.

### Maktaba-tul-Madinah

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah Mahallah Saudagran,  
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

✉ **E-mail:** [global@maktabatulmadinah.com](mailto:global@maktabatulmadinah.com) | feedback

@maktabatulmadinah.com

☎ **Téléphone:** +92-21-34921389-93

🌐 **Web:** [www.dawateislami.net](http://www.dawateislami.net) | [www.maktabatulmadinah.com](http://www.maktabatulmadinah.com)

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَاتَمِ النَّبِيِّينَ  
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

## Dou'â pour lire le livre

Lisez la dou'â (invocation) suivante avant d'étudier un livre religieux ou une leçon islamique, vous vous souviendrez de tout ce que vous étudiez بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ:

اللَّهُمَّ افْتَحْ عَلَيْنَا حِكْمَتَكَ وَأَنْشُرْ  
عَلَيْنَا رَحْمَتَكَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

### Traduction

Ô Allah بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ! Ouvre-nous les portes de la connaissance et de la sagesse, et aie pitié de nous ! Ô Celui qui est Le Plus Glorieux et Le Plus Honorable ! (*Al-Mustatraf, vol. 1, p. 40*)

**Note:** Récitez la Salât sur le Prophète ﷺ une fois avant et après la dou'â.

# Tableau de Contenu

La Méthode du Wudu (Hanafi) .....	1
L'excellence de la Salat sur le Prophète ﷺ .....	1
L'amour d'Usman-e-Ghani pour le Glorieux Nabi ﷺ .....	1
Histoire sur l'éradication des péchés .....	3
Pas de récompense pour le Wudu.....	4
Tout le corps devient pur .....	5
Vertu de dormir en état de Wudu .....	6
Quiconque meurt en état de Wudu est un martyr .....	6
Conseil pour éviter les problèmes.....	6
7 avantages à rester toujours en état de Wudu.....	7
Double récompense .....	7
Histoire à propos de l'accomplissement du Wudu par temps de froid .....	8
La méthode du Wudu (Hanafi).....	8
Remède pour 70 maladies dans l'eau restante du Wudu.....	12
Les 8 portes du Paradis sont ouverts .....	13
La vue ne faiblit jamais .....	13
Les vertus de la récitation de la Sourate Al-Qadr 3 fois après le Wudu ..	13
Invocation à réciter après le Wudu.....	14
4 Faraaid (obligations) du Wudu.....	15
Définition de "lavage" .....	15
14 Sounnahs du Wudu .....	16
29 actes appréciés (Mustahabbat) du Wudu .....	17
16 actes détestés (Makruhaat) dans le Wudu.....	21
Précision concernant l'eau chauffée par le soleil.....	23
Une règle importante sur les eaux usées .....	24

Wudu avec de l'eau boueuse .....	24
Attention aux mangeurs de Paan (feuilles de bétel) !.....	25
Un grand madani conseil du Tasawwuf (Soufisme) .....	26
5 règles concernant le saignement d'une blessure .....	27
La peau se craque à cause du froid intense .....	28
Règle sur le Wudu en cas d'utilisation du henné et du khôl .....	29
Les injections annulent-elles le Wudu ?.....	29
Les larmes d'un œil malade.....	30
Fluide pur et impur .....	31
Ampoules et boutons .....	31
Quand le vomissement annule-t-il le Wudu d'une personne ? .....	32
Règles sur le rire.....	32
Regarder les parties intimes de quelqu'un annule-t-il le Wudu ? .....	33
Le Wudu pendant le Ghusl est suffisant .....	34
Sang dans la salive .....	34
5 règles concernant l'incertitude dans le Wudu.....	35
Les positions dans lesquelles dormir annulent ou non le Wudu .....	36
Le sommeil et le Wudu des Saints Ambiya عَلَيْهِمُ السَّلَام .....	39
Zones d'ablution de la mosquée.....	40
Construisez une installation de Wudu dans votre maison .....	40
Plan de construction d'une zone dédiée au Wudu .....	41
9 Madani perles d'une zone de Wudu .....	42
6 règles pour quiconque ne peut pas conserver son Wudu.....	44
7 verdicts différents .....	49
Verdict important sur le fait de toucher un papier avec un verset sur l'autre face.....	50

Toucher n'importe quel endroit du glorieux Coran n'est pas permis sans Wudu.....	50
Gaspillage de l'eau lors du Wudu.....	51
1. Gaspillage d'eau dans un ruisseau .....	51
Fatwa d'A'la Hadrat.....	52
Commentaire de Mufti Ahmad Yaar Khan.....	52
2. Ne gaspillez pas l'eau.....	53
3. Le gaspillage est un acte satanique.....	53
4. Demander un palais blanc au Paradis ? .....	53
Le mal et l'injustice.....	54
Le gaspillage n'est un péché que dans deux cas.....	54
Apprendre le Wudu de manière pratique.....	55
Gaspillage de l'eau des mosquées et Madaaris .....	56
7 directives d'A'la Hadrat pour éviter le gaspillage.....	57
14 Madani perles pour éviter le gaspillage d'eau.....	60
Un bouquet de 40 Madani perles.....	64
Quiconque meurt avec le Wudu est un martyr.....	73
Conseil pour un accouchement facile (fleur de Maryam Bibi).....	73
Accouchement sans opération .....	73

أَلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَاتَمِ النَّبِيِّينَ ط  
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ ط بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ط

## La Méthode du Wudu (Hanafi)

Veillez lire ce livret du début à la fin. Il est fort probable que vous découvriez de nombreuses erreurs de votre part.

### L'excellence de la Salat sur le Prophète ﷺ

Le Bien-Aimé et Béni Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “Celui qui récite la Salat sur moi trois fois dans la journée et trois fois dans la nuit par amour et dévotion pour moi, Allah عَزَّوَجَلَّ pardonnera définitivement les péchés qu'il a commis pendant cette journée et cette nuit.” (*Al-Mu'jam-ul-Kabeer, vol. 18, p. 362, Hadith 928*)

صَلُّوا عَلَيَّ الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَيَّ مُحَمَّدٍ

### L'amour d'Usman-e-Ghani pour le Glorieux Nabi ﷺ

Sayyiduna 'Usman-e-Ghani رَضِيَ اللهُ عَنْهُ demanda un jour à une personne de lui apporter de l'eau à un endroit précis et y accomplit le Wudu. Par la suite, il رَضِيَ اللهُ عَنْهُ sourit soudainement et demanda à ses compagnons رَضِيَ اللهُ عَنْهُمْ s'ils savaient pourquoi il



avait souri. Puis, donnant lui-même la réponse, il رَضِيَ اللهُ عَنْهُ dit :  
“Une fois, le Révéré et Renommé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a effectué le Wudu ; puis il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a souri et a demandé à ses compagnons رَضِيَ اللهُ عَنْهُمْ : “Savez-vous pourquoi j'ai souri ?”  
Alors, le Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ répondit lui-même :  
“Pendant le Wudu, quand un homme se lave les mains, les péchés de ses mains sont lavés ; lorsqu'il se lave le visage, les péchés de son visage sont lavés ; lorsqu'il passe une main humide sur sa tête, les péchés de sa tête sont lavés et lorsqu'il se lave les pieds, les péchés de ses pieds sont lavés.” (*Musnad Imam Ahmad Ibn Hanbal, vol. 1, p. 130, Hadith 415*)

*Wudu kar kay khandaan huway shah-e-'Usman.*

*Kaha : Kyun tabassum bhala kar raha hoon ?*

*Jawab-e-suwal-e-mukhatib diya phir*

*Kisi ki 'ada' ko ada kar raha hoon.*

*Le roi 'Usman, après le Wudu, avait un sourire sur son visage.*

*Et il a demandé : “Pourquoi est-ce que je souris ?”*

*Il a répondu lui même à sa question*

*C'est mon Maître que j'imité.*

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ      صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Chers frères musulmans ! Avez-vous remarqué avec quelle passion les glorieux compagnons رَضِيَ اللهُ عَنْهُمْ imitaient chaque

acte et Sounnah du Saint Prophète ﷺ? Cette narration nous fournit également un remède pour les péchés. ﷺ Le rinçage de la bouche a pour résultat d'en laver les péchés ; le lavage du nez entraîne l'effacement des péchés du nez ; le lavage du visage entraîne l'effacement des péchés du visage, y compris ceux des cils et des yeux ; le lavage des mains entraîne le lavage des péchés des mains et de ceux qui se trouvent sous les ongles ; passer une main humide sur la tête (et se nettoyer les oreilles) entraîne le lavage des péchés de la tête et des oreilles et le lavage des pieds entraîne le lavage des péchés des deux pieds, y compris ceux qui se trouvent sous les ongles des orteils.

### Histoire sur l'éradication des péchés

ﷺ! Les péchés d'un musulman sont effacés lorsqu'il fait le Wudu. Voici une parabole éclairant la foi : “Allamah ‘Abdul Wahhab Sha’rani رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ rapporte : “Une fois, son Excellence, Sayyiduna Imam-e-A’zam Abu Hanifah رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ se trouvait dans la zone de Wudu de la mosquée Jami de koofa où il remarqua un jeune homme effectuant le Wudu. Des gouttes de l'eau avec laquelle il faisait le Wudu ruisselaient sur le corps du jeune homme. Le grand Imam رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a dit : “Fils ! Repens-toi d'avoir désobéi à tes parents.” “Je me repens.” Le jeune homme répondit instantanément.

L'Imam رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ remarqua alors des gouttes d'eau s'écoulant du corps d'un autre homme et dit : “Ô frère ! Repens-toi de la fornication.” “Je me repens.” répondit-il. L'Imam رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ remarqua alors des gouttes d'eau s'écoulant du corps d'un troisième individu et fit la remarque suivante : “Repens-toi d’avoir bu du vin et d’avoir écouté de la musique.” “Je me repens.” répondit-il.

Sayyiduna Imam-e-A'zam Abu Hanifah رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ était doté du pouvoir de Kashf (perspicacité spirituelle) et était capable de voir les défauts cachés des gens. Il pria Allah عَزَّوَجَلَّ de lui faire perdre ce pouvoir. Allah عَزَّوَجَلَّ accepta son invocation et, il ne vit plus les péchés des gens être lavés pendant le Wudu.” (*Al-Meezan-ul-Kubra, vol. 1, p. 130*)

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

## Pas de récompense pour le Wudu

Les actes dépendent des intentions : Aucune récompense n'est accordée pour l'acte accompli sans une bonne intention. La même règle s'applique au Wudu. Il est indiqué à la page 292 du premier volume du livre de 1250 pages “*Bahar-e-Shari'at*”, publié par Maktaba-tul-Madinah, le département d'édition de Dawat-e-Islami : “Pour obtenir la récompense pour le Wudu, vous devez l'accomplir avec l'intention d'exécuter l'ordre Divin ;

sinon, votre Wudu sera valide mais vous n'en obtiendrez aucune récompense.”

A'la Hadrat رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a dit : “Celui qui prend l'habitude de faire le Wudu sans intention sera pécheur car l'intention pour le Wudu est Sunnat-ul-Muakkadah.”

*(Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 4, p. 616)*

### **Tout le corps devient pur**

Voici un résumé de deux Hadiths du Prophète Bien Aimé صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ: “Quiconque commence son Wudu par “بِسْمِ اللَّهِ”, alors son corps entier, de la tête aux orteils, est purifié, mais quiconque ne dit pas “بِسْمِ اللَّهِ” avant son Wudu, alors seules les parties de son corps lavées sont purifiées.”

*(Sunan Dar Qutni, vol. 1, p. 108, 109, Hadith 228, 229)*

Sayyiduna Abu Hurayrah رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ a rapporté: “Le Bien-Aimé et Béni Nabi صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a déclaré : “Ô Abu Hurayrah ! Lorsque tu accomplis le Wudu, récite donc “بِسْمِ اللَّهِ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ”, tes anges (Kiraaman Kaatibeen) continueront à enregistrer des vertus pour toi aussi longtemps que tu restes en état de Wudu.”

*(Al-Mu'jam-us-Sagheer lit-Tabarani vol. 1, p. 73, Hadith 186)*

La Méthode du Wudu (Hanafi)

## Vertu de dormir en état de Wudu

Un Hadith béni déclare : “Quiconque dort en [état de] Wudu est comme un adorateur observant le jeûne.”

*(Kanz-ul-'Ummal, vol. 9, p. 123, Hadith 25994)*

## Quiconque meurt en état de Wudu est un martyr

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ dit à Sayyiduna Anas رَضِيَ اللهُ عَنْهُ: “Fils ! Si tu as la capacité de rester toujours en [état de] Wudu, alors fais-le, car le martyre est enregistré pour quiconque est en [état de] Wudu lorsque son âme est enlevée par l'ange de la mort.”

*(Shu'ab-ul-Iman, vol. 3, p. 29 Hadith 2783)*

A'la Hadrat, l'Imam Ahmad Raza Khan رَحِمَهُ اللهُ عَلَيْهِ a déclaré : “Il est Mustahab (préférable) de toujours rester en Wudu.”

## Conseil pour éviter les problèmes

Allah عَزَّوَجَلَّ dit à Son Bien-Aimé Nabi Sayyiduna Musa عَلَيْهِ السَّلَام: “Ô Musa ! Blâme-toi si tu subis une calamité alors que tu n'es pas en [état de] Wudu.” *(Shu'ab-ul-Iman, vol. 3, p. 29, Raqm 2782)*

Il est indiqué dans “*Fatawa Razawiyyah*” : “Rester toujours en état de Wudu est une Sounnah de l'Islam.”

*(Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 1, p. 702)*

## 7 avantages à rester toujours en état de Wudu

Mon maître, l'Imam d'Ahl-e-Sunnat Imam Ahmad Raza Khan رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ dit que certains saints ont déclaré : “Quiconque reste toujours en état de Wudu sera récompensé de sept récompenses par Allah عَزَّوَجَلَّ:

1. Les anges seront impatients de l'accompagner.
2. La Sainte Plume écrira constamment des bonnes actions pour lui.
3. Les parties de son corps feront Tasbih.
4. Il ne manquera pas son Takbeer-e-Oola de la prière.
5. Quand il dort, Allah عَزَّوَجَلَّ enverra quelques anges pour le protéger du mal des djinns et des humains.
6. Il aura une mort facile.
7. Il restera sous la protection d'Allah عَزَّوَجَلَّ aussi longtemps qu'il sera en état de Wudu. (*Ibid, p. 702, 703*)

## Double récompense

Sans aucun doute, il est difficile de faire le Wudu quand il fait froid ou quand nous sommes fatigués ou souffrons de grippe, de maux de tête ou de toute autre maladie, en dépit de ce fait si

quelqu'un accomplit le Wudu dans cet état incommode alors selon un Hadith il recevra une double récompense.

*(Al-Mu'jam-ul-Awsat, vol. 4, p. 106, Hadith 5366)*

## Histoire à propos de l'accomplissement du Wudu par temps de froid

Sayyiduna 'Usman-e-Ghani رَضِيَ اللهُ عَنْهُ demanda à son serviteur Humraan de lui apporter de l'eau pour le Wudu dehors dans le froid. Après que Humraan ait apporté l'eau et que Sayyiduna 'Usman-e-Ghani رَضِيَ اللهُ عَنْهُ se soit lavé le visage et les mains, Humraan a dit : "Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ te suffise ! Il fait terriblement froid." Sayyiduna 'Usman-e-Ghani رَضِيَ اللهُ عَنْهُ répondit : "J'ai entendu du Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ que si quelqu'un accomplit le Wudu en intégralité, Allah عَزَّوَجَلَّ pardonnera ses péchés antérieurs et futurs." *(Musnad-ul-Bazzaar, vol. 2, p. 75, Hadith 422 ; Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 285)*

## La méthode du Wudu (Hanafi)

Il est Mustahab (préférable) de s'asseoir sur un siège surélevé faisant face à la Qiblah. Formuler l'intention d'accomplir le Wudu est une Sounnah. Sans intention, votre Wudu est toujours valide mais vous ne serez pas récompensés pour cela. Une intention est une résolution ferme dans votre cœur. L'intention étant présente dans le cœur, il est préférable de la

prononcer verbalement. Ainsi, vous devez dire : “ *J’accomplis le Wudu pour accomplir un commandement d’Allah عَزَّوَجَلَّ et atteindre la pureté.*”

Récitez “ *بِسْمِ اللَّهِ* ” car c’est aussi une Sounnah. En fait, vous devriez dire “ *بِسْمِ اللَّهِ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ* ”, car les anges continueront à écrire des bonnes actions pour vous tant que vous êtes en état de Wudu.<sup>1</sup> Maintenant, lavez vos deux mains trois fois jusqu’aux poignets (avec le robinet fermé), et faites le Khilal (c’est-à-dire passez les doigts d’une main dans les interstices des doigts de l’autre main en les frottant ensemble).

Nettoyez vos dents au moins trois fois en utilisant un Miswak sur les dents de droite, de gauche, du haut et du bas ; rincez le Miswak à chaque fois. Hujjat-ul-Islam, Sayyiduna Imam Muhammad Ghazaali رَحِمَهُ اللَّهُ عَلَيْهِ a déclaré : “Utilisez un Miswak, avec l’intention de nettoyer votre bouche pour la récitation du glorieux Coran et le rappel d’Allah عَزَّوَجَلَّ.”<sup>2</sup>

Rincez-vous maintenant la bouche trois fois en remplissant la totalité du creux de la main droite avec de l’eau (le robinet étant fermé à chaque fois), en veillant à ce que l’eau atteigne à chaque fois toutes les parties de la bouche (jusqu’à la gorge). Gargarisez-vous aussi, si vous n’observez pas le jeûne. Ensuite,

---

<sup>1</sup> Al-Mu’jam-us-Sagheer lit-Tabarani, vol. 1, p. 73, Hadith 186

<sup>2</sup> Ihya-ul-’Uloom, vol. 1, p. 182



renifler (autant d'eau qu'il est possible de prendre dans la moitié du creux de la main droite) trois fois jusqu'à la partie molle du nez (le robinet étant fermé à chaque fois). Si vous n'observez pas le jeûne, reniflez l'eau jusqu'à la partie supérieure de l'os mou interne du nez. Nettoyez maintenant votre nez en utilisant votre main gauche (avec le robinet fermé) et insérez votre plus petit doigt dans vos narines.

Versez de l'eau trois fois sur toutes les parties de votre visage, du haut de votre front, c'est-à-dire la ligne frontale, jusqu'en dessous de votre menton et d'un lobe d'oreille à l'autre. (Le robinet étant fermé) Faites le Khilaal de votre barbe si vous en avez une et que vous n'êtes pas en état d'Ihraam (du Hajj ou de la Oumrah) en insérant vos doigts dans votre barbe par en dessous et en les faisant ressortir vers l'avant. Lavez ensuite trois fois votre avant-bras droit, du bout des doigts jusqu'au coude, et lavez votre avant-bras gauche de la même manière.

Il est Mustahab de se laver jusqu'à la moitié de la partie supérieure du bras. La plupart des gens prennent une petite quantité d'eau dans leurs mains et la versent trois fois sur leurs bras en direction de leurs coudes. Cela comporte le risque que l'eau ne coule pas sur les côtés du poignet et du coude. Il faut donc se laver les bras comme indiqué ci-dessus. Maintenant, il n'est pas nécessaire de verser l'eau de la totalité du creux de la main sur le coude. En fait, faire cela (sans Shar'i justification valide) est un gaspillage d'eau. Passez maintenant une main

humide sur la tête (avec le robinet fermé). À l'exception des index et des pouces, joignez les extrémités des trois doigts des deux mains et placez-les sur la peau ou les cheveux du front. Faites passer ces doigts (en les pressant doucement) du front jusqu'à la nuque, sans toucher la tête avec les paumes. Puis ramenez les paumes de la nuque vers le front<sup>3</sup>. Pendant ce temps, les index et les pouces ne doivent pas du tout toucher la tête.

Maintenant, utilisez vos index pour humidifier l'intérieur de vos oreilles ; vos pouces pour humidifier l'arrière de vos oreilles ; insérez vos petits doigts dans les ouvertures de vos oreilles, et humidifiez l'arrière de votre cou en utilisant le dos des doigts des deux mains. Certaines personnes humidifient leur gorge, leurs avant-bras déjà lavés et leurs poignets lavés ; ce n'est pas une Sounnah. Vous devriez prendre l'habitude de fermer correctement votre robinet avant de vous mouiller légèrement la tête.

C'est un péché de gaspiller l'eau en laissant son robinet ouvert complètement ou partiellement sans aucune shar'i raison. Lavez maintenant trois fois les deux pieds, d'abord le droit puis le gauche, en commençant par les orteils jusqu'au haut des

---

<sup>3</sup> Une autre méthode pour s'humidifier la tête, particulièrement plus pratique pour les sœurs en islam, est la suivante : Afin d'accomplir la Sounnah d'humidifier la tête, il suffit également de placer les doigts sur la partie avant de la tête et les paumes sur les côtés et de les amener simplement sur la nuque. (*Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 4, p. 621*)

chevilles. Il est Mustahab de se laver trois fois les pieds jusqu'à la moitié du tibia. Il est Sounnah de faire le Khilal des orteils des deux pieds (le robinet doit être fermé pendant le Khilal). La méthode Mustahab est de commencer le Khilal du petit orteil du pied droit vers son gros orteil en utilisant le petit doigt de la main gauche, puis de faire le Khilal du gros orteil du pied gauche vers son petit orteil en utilisant le même petit doigt de la main gauche. (*Livres communs*)

Hujjat-ul-Islam, Sayyiduna Imam Muhammad Ghazaali رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ a dit : “En lavant chaque partie du corps, vous devez espérer que les péchés de cette partie du corps sont en train d’être lavés.” (*Ihya-ul-'Uloom, vol. 1, p. 183, résumé*)

### Remède pour 70 maladies dans l'eau restante du Wudu

Après avoir accompli le Wudu en utilisant un pot, etc. vous devez vous lever et boire l'eau restante. Ceci est un remède contre les maladies. Mon maître A'la Hadrat, Imam de Ahl-e-Sunnat, Maulana Shah Imam Ahmad Raza Khan رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ a déclaré dans “*Fatawa Razawiyyah*” référencé volume 4, page 575 à 576 : “L'eau restante du Wudu est sacrée et bénie et le Saint Nabi صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ la buvait en étant debout. Un Hadith affirme que sa consommation guérit soixante-dix maladies. Donc, à cet égard, elle est similaire à l'eau de Zamzam. L'Istinja avec cette eau est inappropriée.”

Dans le chapitre “*Les manières du Wudu*” du livre “*Tanveer*”, il

est indiqué : “A la fin de votre Wudu, vous devez boire l’eau restante du Wudu en étant debout et en faisant face à la Qiblah.” ‘Allamah ‘Abdul Ghani Nabulusi رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a déclaré : “J’ai fait l’expérience que chaque fois que je suis malade, je suis guéri en buvant l’eau restante du Wudu. Je fais cela en me fiant à cette narration authentique mentionnée dans le chapitre “ Tibb-e-Nabi.”

صَلُّوا عَلَيَّ الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيَّ مُحَمَّدٍ

## Les 8 portes du Paradis sont ouverts

Un Hadith sacré déclare : “Si quelqu’un accomplit correctement le Wudu et récite ensuite le Kalimah Shahadah en regardant vers le ciel, les huit portes du Paradis s’ouvriront pour lui, il pourra entrer par celle qu’il souhaite.” (*Sunan Daarimi, vol. 1, p. 196, Hadith 716*)

## La vue ne faiblit jamais

Quiconque regarde vers le ciel après le Wudu et récite la Sourate Al-Qadr, sa vue ne s’affaiblira jamais, إِنَّ شَأْنَ اللَّهِ عَزَّوَجَلَّ.

(*Masaa`il-ul-Qur`an, p. 291*)

## Les vertus de la récitation de la Sourate Al-Qadr 3 fois après le Wudu

Il est dit dans un Hadith : “Quiconque récite la Sourate Al-

La Méthode du Wudu (Hanafi)

Qadr une fois après Wudu, fait partie des Siddiqueen, quiconque la récite deux fois fera partie des martyrs, et quiconque la récite trois fois, sera gardé avec les Ambiyaa عَلَيْهِمُ السَّلَامُ par Allah عَزَّوَجَلَّ le jour du Jugement.” (*Kanz-ul-'Ummal*, vol. 9, p. 132, Raqm 26085 ; *Al-Haawi lil-Fatawa lis-Suyuti*, vol. 1, p. 402)

### Invocation à réciter après le Wudu

(Récitez la Salat-'Alan-Nabi une fois avant et après l'invocation)

Si quelqu'un récite l'invocation suivante après le Wudu, alors cela sera scellé et stocké sous le 'Arsh et lui sera remis le jour du Jugement. (*Shu'ab-ul-Iman*, vol. 3, p. 21, Raqm 2754)

سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ أَشْهَدُ  
أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ. أَسْتَغْفِرُكَ وَأَتُوبُ إِلَيْكَ

*Traduction : “Ô Allah ! Tu es Pur, toutes les louanges sont pour Toi, je témoigne qu'il n'y a pas d'autre Divinité que Toi, je cherche Ton pardon et me repens à Toi.”*

Récitez également l'invocation suivante après le Wudu :  
(Récitez la Salat-'Alan-Nabi une fois avant et après la prière)

اللَّهُمَّ اجْعَلْنِي مِنَ التَّوَّابِينَ وَاجْعَلْنِي مِنَ الْمُتَطَهِّرِينَ

Traduction : “Ô Allah ! Fais-moi parmi ceux qui se repentent abondamment et fais-moi parmi ceux qui restent purs.”

(Sunan-ut-Tirmizi, vol. 1, p. 121, Hadith 55)

صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ صَلَّى اللهُ عَلَى الْحَبِيبِ

#### 4 Faraaid (obligations) du Wudu

1. Lavez votre visage.
2. Lavez vos deux avant bras, ainsi que vos coudes.
3. Passer la main mouillée sur un quart de la tête.
4. Se laver les deux pieds, ainsi que les chevilles. (*Fatawa 'Aalamgiri, vol. 1, p. 3, 4, 5 ; Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 288*).

#### Définition de “lavage”

Le lavage d'une partie du corps signifie l'écoulement d'au moins deux gouttes d'eau sur chacune de ses parties. Si la partie du corps est seulement humidifiée avec une main humide, ou si une seule goutte d'eau coule sur elle, alors elle ne sera pas lavée et votre Wudu ou Ghusl sera invalide. (*Fatawa Razawiyah référencée, vol. 1, p. 218 ; Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 288*)

## 14 Sounnahs du Wudu

Certains actes Sounnahs et Mustahabs ont déjà été mentionnés dans la partie “Méthode du Wudu (Hanafi)”. Voici d’autres précisions :

1. L'intention
2. Réciter “ بِسْمِ اللّٰهِ ”. Si vous récitez “ بِسْمِ اللّٰهِ وَالْحَمْدُ لِلّٰهِ ” avant le Wudu, alors les anges continueront à enregistrer des vertus pour vous tant que vous serez en état de Wudu.
3. Laver trois fois vos deux mains jusqu'aux poignets.
4. Utiliser un Miswak trois fois.
5. Se rincer la bouche trois fois, en utilisant à chaque fois de l'eau prise dans la totalité du creux de la main.
6. Se gargariser, si vous n'observez pas le jeûne.
7. Renifler de l'eau trois fois dans le nez, en utilisant à chaque fois de l'eau prise dans la totalité du creux d'une main.
8. Faire le Khilaal de votre barbe (si vous n'êtes pas en état d'Ihram).
9. Faire le Khilaal de vos doigts et
10. orteils

11. Passer les mains mouillées une seule fois sur toute la tête.
12. Humidifiez vos oreilles.
13. Respecter l'ordre du Faraïd (c'est-à-dire se laver d'abord le visage, puis les bras, puis passer les mains mouillées sur la tête et enfin se laver les pieds).
14. Laver une partie du corps avant que la précédente ne soit sèche.

*(Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 293, 294, résumé)*

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ

## 29 actes appréciés (Mustahabbat) du Wudu

1. Faire face à la Qiblah.
2. Accomplir le Wudu sur un siège surélevé
3. tout en restant assis.
4. Passer vos mains sur les parties du corps tout en les lavant.
5. Accomplir le Wudu calmement.
6. Humidifier les parties du corps de Wudu avant de les laver, notamment en hiver.
7. Éviter d'accepter l'aide de quelqu'un d'autre sans nécessité.



8. Se rincer la bouche avec la main droite.
9. Renifler de l'eau dans votre nez en utilisant votre main droite.
10. Utiliser votre main gauche pour nettoyer votre nez.
11. Insérer votre petit doigt gauche dans vos narines.
12. Humidifier la nuque en utilisant le dos de vos doigts.
13. Insérer vos petits doigts mouillés dans les orifices de vos oreilles tout en vous humidifiant les oreilles.
14. Déplacer la bague que vous portez si elle est lâche et que vous êtes certain que de l'eau a coulé en dessous. Cependant, si l'anneau est serré, il est obligatoire (Fard) de le déplacer afin de s'assurer que l'eau s'écoule en dessous.
15. Accomplir le Wudu avant que l'heure de la prière ne commence réellement, si vous n'êtes pas un Ma'zoor-e-Shar'i. [Les règles détaillées concernant un Ma'zoor-e-Shar'i sont mentionnées dans les pages suivantes].
16. Une personne qui effectue le Wudu parfaitement, c'est-à-dire qui s'assure qu'aucune partie ne reste non lavée, en prenant une précaution supplémentaire tout en lavant les coins de ses yeux vers son nez, ses chevilles, ses talons, ses plante des pieds, les muscles épais au-dessus de ses talons,

les espaces entre les doigts et les coudes, est Mustahab. Pour les personnes négligentes, il est Fard de prendre des précautions supplémentaires avec ces zones car il a été observé que ces parties restent souvent sèches en raison de la négligence. Une telle négligence est Haraam et être prudent est Fard.

17. Gardez votre aiguière vers le côté gauche de votre corps. Si vous utilisez un plat, un pot, etc. pour le Wudu, gardez-le vers votre droite.
18. Faites circuler l'eau sur votre front, tout en vous lavant le visage, afin de laver une partie supplémentaire de votre tête au-dessus de votre visage.
19. Augmenter la luminosité de votre visage et
20. les bras et les pieds ; c'est-à-dire laver plus que ce qui est Fard, par exemple laver les bras jusqu'à la moitié des parties supérieures des bras au-dessus du coude et laver les pieds au-dessus des chevilles jusqu'à la moitié du tibia.
21. Se laver le visage en utilisant les deux mains.
22. Commencer par les doigts et les orteils lorsque vous vous lavez les mains et les pieds.
23. Essuyer les gouttes de chaque partie du corps [lavée] avec vos mains afin que les gouttes d'eau ne tombent pas sur

vos corps ou vos vêtements, en particulier lorsque vous avez l'intention d'entrer dans une mosquée. Il est Makruh Tahreemi de laisser l'eau du Wudu s'égoutter sur le sol d'une mosquée.

24. S'assurer que vous avez l'intention de faire le Wudu en lavant ou en humidifiant chaque partie du corps.
25. Réciter la Salat-'Alan-Nabi et le Kalimah Shahadah en plus de “ بِسْمِ اللّٰهِ ” au début.
26. N'essuyez pas inutilement les parties lavées de votre corps. Si vous le faites, évitez de les sécher complètement ; laissez-les légèrement humides, car cette humidité sera prise en compte dans le calcul de vos actes vertueux le jour du Jugement.
27. Ne vous secouez pas les mains après le Wudu car c'est l'éventail du diable.
28. Asperger d'eau la partie intime du devant de votre pantalon. Lorsque vous aspergez de l'eau sur cette partie de votre pantalon, il est conseillé de cacher le devant de votre pantalon sous votre chemise. En fait, garder cette partie de votre pantalon cachée pendant tout votre Wudu mais plutôt à tout moment en vous couvrant doublement à l'aide de votre chemise, châle etc. est plus proche de la pudeur.

29. Accomplir deux unités ( Raka'at) de prière Nafil après le Wudu si ce n'est pas un moment Makruh. Ces Nawaafil sont appelés Tahiyya-tul-Wudu. (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 293-300*).

### 16 actes détestés (Makruhaat) dans le Wudu

1. S'asseoir dans un endroit impur pour le Wudu.
2. Permettre à l'eau du Wudu de tomber sur un endroit impur.
3. Permettre aux gouttes d'eau de vos parties du corps mouillées de tomber dans l'aiguière, etc. (En vous lavant le visage, les gouttes d'eau tombent généralement dans l'eau de vos mains, il faut éviter cela).
4. Cracher de la salive, du flegme ou de l'eau en direction de la Qiblah.
5. Parler de choses mondaines inutilement.
6. Utiliser de l'eau de manière excessive. (Sadr-ush-Shari'ah Mufti Muhammad Amjad 'Ali A'zami رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ écrit dans "*Bahar-e-Shari'at*" volume 1, page 302-303 : "La quantité d'eau que l'on peut prendre dans la moitié du creux de la main est suffisante pour renifler l'eau dans le nez, donc

utiliser l'eau dans la totalité du creux de la main pour le nez est un gaspillage.”)

7. Utiliser une quantité d'eau insuffisante qui empêche l'accomplissement de la Sounnah. (Ne pas ouvrir le robinet au point de gaspiller l'eau ni au point de rendre difficile l'accomplissement de la Sounnah ; au contraire, l'ouvrir dans une mesure raisonnable).
8. Éclabousser votre visage avec de l'eau.
9. Souffler dans l'eau en se la versant sur le visage.
10. Se laver le visage avec une seule main. C'est la coutume des Rawaafid et des Hindous.
11. Passez la main humide sur le cou.
12. Se rincer la bouche ou renifler de l'eau dans le nez en utilisant la main gauche.
13. Nettoyer votre nez avec votre main droite.
14. Passer trois fois votre main humide sur votre tête avec de l'eau non utilisée à chaque fois.
15. Utiliser de l'eau chaude chauffée par la lumière directe du soleil.

16. Fermer hermétiquement vos yeux ou vos lèvres. Si l'une de ces zones n'est pas lavée, votre Wudu ne sera pas valide. Il est Makruh d'abandonner toute Sunnah du Wudu, de même il est Sunnah d'abandonner un [acte] Makruh du Wudu. (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 300, 301*).

### Précision concernant l'eau chauffée par le soleil

Sadr-ush-Shari'ah, Badr-ut-Tareeqah, 'Allamah Maulana Mufti Muhammad Amjad 'Ali A'zami رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a écrit dans une note de bas de page dans le volume 1, page 301, "*Bahar-e-Shari'at*" (version référencée publiée par le Maktaba-tul-Madinah) : "Il n'est pas totalement détesté de faire le Wudu avec de l'eau chauffée par la lumière directe du soleil ; il y a plutôt des conditions pour cela que je compte expliquer dans le chapitre de l'eau. C'est Makruh Tanzeehi, pas Makruh Tahreemi."

Dans le chapitre de l'eau (page 334), il رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a précisé : "Dans les pays chauds, l'eau chauffée au soleil dans un récipient métallique autre que l'or ou l'argent ne doit pas être utilisée pour le Ghusl ou le Wudu tant qu'elle est chaude ; elle ne doit pas non plus être bue. En fait, il faut éviter tout contact corporel avec elle. Si un vêtement en est imbibé, il faut éviter de le porter jusqu'à ce qu'il refroidisse, car cette eau peut provoquer la lèpre. Néanmoins, le Wudu ou le Ghusl avec est valide." (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 301, 334*).

## Une règle importante sur les eaux usées

Si vous n'êtes pas en état de Wudu et que votre main, le bout de votre doigt, l'ongle de votre main, l'ongle de votre pied ou toute autre partie de votre corps qui doit être lavée pendant le Wudu, intentionnellement ou non, entre en contact avec de l'eau couvrant moins de la surface d'environ 21 mètres carrés (par exemple un seau ou une baignoire d'eau), alors cette eau deviendra usée (Musta'mal), et ne pourra plus être utilisée pour le Wudu ou le Ghusl.

De même, si une partie du corps non lavée d'une personne, pour laquelle le Ghusl est Fard, entre en contact avec de l'eau, alors cette eau ne peut pas être utilisée pour le Wudu ou le Ghusl. Cependant, si une main lavée ou une partie lavée de votre corps entre en contact avec l'eau, alors il n'y a aucun problème. (*Bahar-e-Shari'at, partie 2, p. 333*)

(Veuillez étudier la partie 2 de “*Bahar-e-Shari'at*” pour plus de détails sur l'eau Musta'mal, le Wudu et le Ghusl. )

## Wudu avec de l'eau boueuse

Le Wudu est permis avec de l'eau mélangée à de la boue si l'eau est encore mince. A'la Hadrat رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a déclaré : “Mais utiliser inutilement de l'eau mélangée à de la boue est interdit, car cela implique la défiguration du visage humain qui est interdite (Haraam).” (*Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 4, p. 650*)

(Il montre que défigurer le visage en y frottant de la boue ou en le noircissant, comme les visages des voleurs sont parfois noircis avec du charbon, etc. est interdit (Haraam). Défigurer délibérément le visage d'un mécréant n'est pas non plus permis.

Le Wudu avec l'eau dans laquelle quelque chose de malodorant a été mélangé est détesté (Makruh). Si cela sent pendant la prière, ce sera donc Makruh Tahreemi. (*Ibid*, p. 650)

### **Attention aux mangeurs de Paan (feuilles de bétel) !**

Mon maître A'la Hadrat, Imam d'Ahl-e-Sunnat, éradicateur de Bid'ah, raviveur de Sounnah, Ash-Shah Imam Ahmad Raza Khan رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ a déclaré : “Les personnes addictes au paan (surtout celles qui ont des trous dans les dents) savent par expérience que les petites particules de paan restent coincées dans toutes les parties, les coins, les cavités de leur bouche et se rincer trois ou même dix fois n'aide pas à les nettoyer correctement. Même un cure-dent ou un Miswak ne peut résoudre le problème. La seule chose qui peut aider est le rinçage répété qui permet à l'eau de s'écouler dans les interstices et les cavités et d'éliminer progressivement les petites particules de paan. Il n'y a pas de limite à cette méthode. Il est important de bien nettoyer la bouche.



De nombreux Hadiths ont déclaré : “Lorsqu'un homme se tient debout pour la prière, un ange place sa bouche sur la bouche de l'homme, tout ce qu'il récite sort de sa bouche et entre dans la bouche de l'ange. Si, à ce moment-là, il y a des particules de nourriture coincées dans ses dents, les anges en sont terriblement blessés, plus que toute autre chose.”

Le Saint Nabi صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a déclaré : “Lorsque quiconque parmi vous se tient debout la nuit pour accomplir la prière, il doit se nettoyer les dents avec un Miswak car lorsque vous récitez le Coran, un ange place sa bouche sur la vôtre et tout ce qui sort de votre bouche entre dans la bouche de l'ange.”

*(Shu'ab-ul-Iman, vol. 2, p. 381, Raqm 2117)*

Ce qui suit est une narration de Sayyiduna Abu Ayyub Ansari رَضِيَ اللهُ عَنْهُ dans le livre “Kabeer” écrit par Imam Tabarani رَحِمَهُ اللهُ عَلَيْهِ : “Il n'y a rien de plus gênant pour les deux anges que de voir leur compagnon accomplir la prière avec des particules de nourriture coincées entre ses dents.” *(Al-Mu'jam-ul-Kabeer, vol. 4, p. 177, Hadith 4061 ; Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 1, p. 624-625)*

## Un grand Madani conseil du Tasawwuf (Soufisme)

Hujjat-ul-Islam, Sayyiduna Imam Muhammad Ghazaali رَحِمَهُ اللهُ عَلَيْهِ a déclaré : “Lorsque vous vous rendez au lieu de prière après avoir accompli votre Wudu, vous devez réfléchir à ce qui suit : “Les parties visibles extérieures de mon corps sont

propres mais se tenir dans la cour d'Allah عَزَّوَجَلَّ sans un cœur purifié est méprisable car Allah عَزَّوَجَلَّ regarde aussi les cœurs.”

Il رَحِمَهُمُ اللَّهُ عَلَيْهِ ajoute encore : “Celui qui lave son corps extérieur en faisant le Wudu ne doit jamais oublier que la pureté du cœur réside dans le repentir, l'abandon des péchés et l'adoption de bonnes manières. La personne qui ne purifie pas son cœur de la saleté des péchés et ne prête attention qu'à la pureté et à la beauté extérieures est comme celui qui invite le roi dans sa maison. Il nettoie et peint l'extérieur de la maison pour plaire au roi mais ne prête aucune attention à l'intérieur. Le roi sera-t-il satisfait ou mécontent lorsqu'il entrera dans la maison et la verra dans un désordre complet ? Toute personne sage peut comprendre comment le roi réagira.”

*(Ihya-ul-'Uloom, vol. 1, p. 185, résumé)*

## 5 règles concernant le saignement d'une blessure

1. S'il y a un écoulement de sang, de pus ou de liquide jaunâtre qui a le potentiel de s'écouler sur toute partie du corps qu'il est Fard de se laver dans le Wudu ou le Ghusl, alors votre Wudu deviendra invalide. *(Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 304).*
2. Si le sang émerge sur la surface de votre corps sans s'écouler ; par exemple, si vous êtes piqué avec la pointe d'une aiguille ou d'un couteau ; ou si vous utilisez un cure-

dent, un Miswak ou votre doigt pour vous nettoyer les dents ; ou en mordant une pomme etc. il y a une marque de sang sur la pomme ; ou si vous voyez des traces de sang sur votre doigt après l'avoir inséré dans votre nez, mais que ce sang n'avait pas le potentiel de s'écouler, alors cela n'affectera pas votre Wudu. *(Ibid)*

3. S'il s'écoule mais pas sur une zone de la peau qu'il est Fard de laver dans le Wudu ou le Ghusl, par exemple, vous avez un bouton dans votre œil qui éclate mais le fluide reste à l'intérieur de vos paupières ; ou du sang ou du pus reste à l'intérieur de votre oreille et ne s'est pas écoulé de votre oreille ; alors votre Wudu ne sera pas affecté. *(Ibid, p. 27)*
4. Même si une blessure est grande et que le fluide est visible, votre Wudu ne deviendra pas invalide à moins que le fluide ne s'écoule à l'extérieur de la blessure. *(Ibid)*
5. Si vous avez continué à nettoyer tout sang émergeant d'une plaie et que vous l'avez laissé couler, alors demandez-vous si la quantité de sang essuyée était capable de couler ou non ; si la réponse est oui, alors votre Wudu est invalide, sinon non. *(Ibid)*

### **La peau se craque à cause du froid intense**

Si vous avez des fissures cutanées sur des parties du corps dues à des températures froides, alors lavez-les, si possible. Si l'eau

froide cause des dommages, utiliser de l'eau chaude est Wajib, si possible. Si même l'eau chaude est nocive, alors essuyez votre peau ; si l'essuyage est également nocif, alors faites couler de l'eau sur le bandage ou la crème. Si même cela est nocif, alors humidifier légèrement le bandage ou la crème. Si même cela est nuisible, il vous est permis de ne pas le laver ni d'humidifier. (*Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 4, p. 620*)

## Règle sur le Wudu en cas d'utilisation du henné et du khôl

Si une femme n'a pas réalisé qu'elle avait une couche de henné sur ses mains ou ses pieds, son Wudu et son Ghusl sont valides. Cependant, lorsqu'elle s'en rend compte, elle doit enlever cette couche et se laver en dessous.

(*Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 4, p. 613*)

Si vous n'avez pas réalisé qu'il restait du khôl dans les coins ou les sourcils de vos yeux, il ne semble pas avoir de mal à cela. Si vous vous en êtes rendu compte après avoir terminé votre prière, alors il n'y a absolument aucun mal. (*Ibid*)

## Les injections annulent-elles le Wudu ?

1. Une injection dans le muscle n'invalidera votre Wudu que s'il y a une décharge de sang qui a le potentiel de s'écouler.

2. Les injections dans les veines nécessitent généralement d'aspirer votre sang vers le haut dans la seringue et la quantité est généralement suffisante pour couler, donc ces injections annuleront votre Wudu.
3. De même, l'injection de glucose liquide dans les veines par le biais d'un goutte-à-goutte (IV) invalidera votre Wudu puisqu'une quantité de sang capable de couler entre dans le tube. Si, d'une manière ou d'une autre, une quantité de sang capable de couler n'entre pas dans le tube, votre Wudu ne sera pas invalide.
4. Extraire du sang de votre corps à l'aide d'une seringue pour une prise de sang annulera également votre Wudu puisqu'il s'agit d'une quantité capable de couler. Ce sang est aussi impur que l'urine. Votre prière sera invalide si vous l'accomplissez avec un sac de sang dans votre poche. Il est également interdit d'apporter un sac de sang ou d'urine dans une mosquée, même si elle est hermétiquement fermée ; ce serait un péché.

### Les larmes d'un œil malade

1. Les larmes qui s'écoulent en raison d'une infection ou d'une maladie des yeux sont impures et annulent le Wudu. (*Bahar-e-Shari'at*, vol. 1, p. 310) Malheureusement, beaucoup de gens ne sont pas conscients de ce verdict et essuient ces

larmes comme des larmes ordinaires avec leurs manches, leurs vêtements etc. rendant ainsi leurs vêtements impurs.

2. Le fluide évacué de l'œil d'un aveugle en raison d'une maladie est impur et annule le Wudu. (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 306*)

### Fluide pur et impur

Tout fluide qui est déchargé du corps humain mais qui n'annule pas le Wudu n'est pas impur. Par exemple, le sang ou le pus qui ne peut pas s'écouler, ou moins d'une bouchée de vomit. (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 309*)

### Ampoules et boutons

1. Si vous éclatez une ampoule et que le fluide qu'elle contient s'écoule, alors votre Wudu deviendra invalide ; sinon non. (*Ibid, p. 305*)
2. Si un bouton a complètement guéri ; il ne reste que sa peau morte qui est creuse avec une ouverture sur le dessus, et si de l'eau se remplit à l'intérieur de cet espace vide et que vous le pressez pour faire sortir l'eau, alors ni votre Wudu ne sera invalide ni cette eau ne sera impure.
3. Cependant, si quelques traces de sang etc. étaient présentes à l'intérieur, alors votre Wudu deviendra invalide et cette

eau éjectée sera également impure. (*Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 1, p. 355-356*)

4. S'il n'y a pas de fluide capable de couler dans un bouton ou une zone de peau qui démange, il n'y a que du collant ; alors, peu importe combien de fois vos vêtements touchent cette surface collante, ils resteront purs. (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 310*)
5. Si du sang séché sort de votre nez, cela n'affectera pas votre Wudu. Cependant, il est préférable de le répéter.

(*Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 1, p. 281*)

## Quand le vomissement annule-t-il le Wudu d'une personne ?

Un vomissement à pleine bouche de nourriture, d'eau ou de bile invalide le Wudu. Le vomissement est considéré comme une bouchée lorsqu'il ne peut être arrêté sans difficulté. Une bouchée de vomi est aussi impure que l'urine ; il est donc essentiel de protéger ses vêtements et son corps des éclaboussures. (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 306, 390*).

## Règles sur le rire

1. Si un adulte accomplissant une prière contenant le Ruku' et le Sujood rit si fort pendant la prière que les gens autour

de lui l'ont entendu rire, son Wudu et sa prière deviendront invalides. S'il rit et que seul lui entend la voix de son rire, sa prière deviendra invalide mais le Wudu ne sera pas affecté. Sourire n'invalidera ni le Wudu ni la prière. Sourire signifie seulement montrer ses dents sans émettre le moindre son. (*Maraqil Falaah, p. 64*)

2. Si un individu adulte rit de manière audible lors d'une prière funéraire, sa prière deviendra invalide mais pas son Wudu. (*Ibid*)
3. Bien que le fait de rire de manière audible alors que vous n'accomplissez pas la prière n'invalida pas votre Wudu ; cependant, il est souhaitable de le répéter. (*Maraqil Falaah, p. 60*)

Notre Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ n'a jamais ri de manière audible ; par conséquent, nous devrions faire un effort pour raviver cette Sounnah et éviter de rire bruyamment. Le bien-aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “الْفَهَقَةُ مِنَ الشَّيْطَانِ وَالتَّبَسُّمُ مِنَ اللَّهِ تَعَالَى”, “Le sourire vient d'Allah عَزَّوَجَلَّ et le rire vient de Satan.” (*Al-Mu'jam-us-Sagheer lit-Tabarani, vol. 2, p. 104*)

## Regarder les parties intimes de quelqu'un annule-t-il le Wudu ?

Beaucoup de gens pensent qu'exposer ses propres genoux ou



son Satr<sup>4</sup> ou regarder ses genoux ou son Satr ou ceux de quelqu'un d'autre annule le Wudu ; c'est une idée fausse. Cependant, garder la zone du Satr couverte fait partie de l'étiquette du Wudu. En fait, la zone du Satr doit être couverte immédiatement après avoir lavé les organes excréteurs dans les toilettes. Exposer inutilement la zone du Satr est interdit et devant les autres est Haraam. (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 309*).

### **Le Wudu pendant le Ghusl est suffisant**

Une fois le Wudu effectué pendant le Ghusl (bain), il n'est pas nécessaire de le répéter, même si vous étiez nu pendant votre bain. En fait, même si vous n'avez pas fait le Wudu pendant le Ghusl, vous serez considéré comme l'ayant fait puisque les parties du corps [lavées] lors du Wudu sont également lavées pendant le Ghusl. Le fait de changer de vêtements n'invalide pas non plus le Wudu.

### **Sang dans la salive**

1. Si vous saignez de votre bouche et que le sang domine votre salive, alors cela invalidera votre Wudu ; sinon non. Le sang sera considéré comme dominant si votre salive est rouge ; dans ce cas, votre Wudu est devenu invalide et cette salive

---

<sup>4</sup> Le satr pour les hommes comprend la zone située sous le nombril jusqu'aux genoux inclus.

est également impure. Si votre salive est de couleur jaunâtre, elle sera considérée comme dominante sur le sang donc votre Wudu ne deviendra pas invalide et cette salive n'est pas non plus impure. *(Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 305)*

2. Si les saignements de bouche ont fait rougir la salive d'une personne et qu'elle prend de l'eau dans sa bouche en touchant ses lèvres avec un bol ou un verre pour se rincer la bouche, alors le bol ou le verre et toute l'eau deviendront impurs. Dans ce cas, elle doit prendre de l'eau dans la totalité du creux de ses deux mains et se rincer la bouche en veillant à ce que les éclaboussures ne tombent pas sur ses vêtements, etc.

## 5 règles concernant l'incertitude dans le Wudu

1. Si vous avez un doute pour la première fois de votre vie quant à savoir si vous avez lavé ou non une partie particulière du corps en Wudu, alors lavez cette partie. Si vous avez souvent le même doute, ignorez-le. De même, si vous avez un doute similaire après le Wudu, ignorez-le. *(Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 310)*
2. Si vous aviez le Wudu mais que plus tard vous avez douté qu'il soit devenu invalide ou non, alors votre Wudu est toujours valable puisque le doute n'annule pas le Wudu. *(Ibid, p. 311)*

La Méthode du Wudu (Hanafi)

3. Répéter le Wudu en cas de Waswasah (murmure satanique) n'est pas une précaution, c'est plutôt une obéissance à Satan. (*Ibid*)
4. Votre Wudu restera valide jusqu'à ce que vous soyez suffisamment certain pour pouvoir jurer que votre Wudu est annulé.
5. Si vous savez qu'une partie du corps est restée non lavée pendant le Wudu, mais que vous ne pouvez pas vous rappeler laquelle, alors lavez votre pied gauche. (*Durr-e-Mukhtaar, vol. 1, p. 310*)

## Les positions dans lesquelles dormir annulent ou non le Wudu

Il existe deux conditions pour l'invalidation du Wudu en raison du sommeil : (1) Les deux fesses ne reposent pas fermement sur le sol. (2) Dormir d'une manière qui n'empêche pas le sommeil profond.

Si ces deux conditions coexistent, alors le fait de dormir annulera votre Wudu. Si vous dormez dans une posture dans laquelle une seule de ces deux conditions est remplie, alors votre Wudu ne sera pas invalidé par ce sommeil.

10 positions de sommeil qui n'annulent pas votre Wudu :

1. S'asseoir avec les deux fesses fermement appuyées sur le sol et les deux jambes tendues dans une direction. (S'asseoir sur une chaise, sur un siège de bus ou de train, etc. est une situation similaire).
2. S'asseoir avec les deux fesses posées sur le sol et les deux tibias entourés par les mains, que les mains soient posées sur le sol ou que la tête repose sur les genoux.
3. S'asseoir les jambes croisées, que ce soit sur le sol, un lit ou autre chose.
4. S'asseoir droit sur les genoux (comme dans la Qa'dah pendant la prière).
5. S'asseoir sur un cheval ou une mule sellé(e).
6. S'asseoir sur un cheval ou une mule à dos nu qui se déplace en montée ou sur un terrain plat.
7. Dormir en s'appuyant sur un oreiller avec les fesses bien appuyées, même si vous allez tomber en retirant l'oreiller.
8. Debout
9. En position de Ruku'
10. Dans la position dans laquelle les hommes accomplissent la prosternation selon la Sounnah. c'est-à-dire le ventre séparé des cuisses, et les bras séparés des côtés.

Le fait de dormir dans ces positions n'annulera pas votre Wudu et votre prière, que vous soyez à l'intérieur ou à l'extérieur de la prière, même si vous dormez délibérément. Cependant, toute partie de la prière que vous avez accomplie alors que vous dormiez totalement doit être répétée. Si vous l'avez commencée en étant éveillé puis que vous vous êtes endormi, la partie que vous avez accomplie en étant éveillé n'a pas besoin d'être répétée, mais la partie accomplie en dormant doit être accomplie à nouveau.

10 positions dans lesquelles dormir annulent le Wudu :

1. Assis sur la plante des pieds, les genoux relevés (parallèles l'un à l'autre et les fesses ne touchant pas le sol).
2. Dormir sur le dos.
3. Dormir sur le ventre.
4. Dormir sur le côté droit ou gauche.
5. Dormir en s'appuyant sur un coude.
6. S'asseoir en se penchant sur le côté avec une ou deux fesses soulevées du sol.
7. Assis sur un animal à dos nu qui descend une pente.

8. Dormir sur les genoux (comme dans le Tashahhud pendant la prière) avec le ventre pressé contre les cuisses et les deux fesses qui ne reposent pas fermement.
9. Assis les jambes croisées, la tête reposant sur les cuisses ou les tibias.
10. Dormir dans la position de Sajdah faite par les femmes, c'est-à-dire le ventre appuyé contre les cuisses, les bras contre les côtés ou les avant-bras allongés sur le sol.

Dormir dans l'une de ces postures annulera votre Wudu, que vous soyez en prière ou non. Cependant, le fait de dormir délibérément dans l'une des positions mentionnées annulera également votre prière. Si cela se produit involontairement, seul le Wudu sera invalidé, pas la prière.

Après avoir répété le Wudu, on peut reprendre la prière (sous certaines conditions) à partir de l'endroit où la prière a été interrompue à cause du sommeil. Si l'on n'est pas au courant de ces conditions, on doit recommencer depuis le début.

*(Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 1, p. 365-367)*

### **Le sommeil et le Wudu des Saints Ambiya عَلَيْهِمُ السَّلَام**

- ❖ Le Wudu des éminents Ambiya عَلَيْهِمُ السَّلَام n'est pas annulé par le sommeil. Leurs yeux dorment mais jamais leur cœur.

- ❖ Certains actes invalidateurs du Wudu ne s'appliquent pas aux glorieux *Ambiya عَلَيْهِ السَّلَام* en raison du fait qu'il est impossible pour les *Ambiya عَلَيْهِ السَّلَام* de s'impliquer dans ces actes invalidateurs tels que la folie et les rires audibles pendant la prière.
- ❖ Les *Ambiya عَلَيْهِ السَّلَام* ne peuvent s'évanouir que physiquement, mais leur cœur reste éveillé et conscient.

*(Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 4, p. 740)*

## Zones d'ablution de la mosquée

Le nettoyage des dents avec un Miswak peut parfois entraîner un saignement qui domine votre salive, la rendant ainsi impure. Malheureusement, c'est un problème dont beaucoup de gens se soucient peu. Les zones de Wudu des mosquées sont généralement peu profondes ; par conséquent, les gouttes d'eau de votre salive mélangée avec le sang peuvent éclabousser vos vêtements et votre corps. C'est encore pire lors du Wudu sur le sol dur de la salle de bain dans les maisons.

## Construisez une installation de Wudu dans votre maison

De nos jours, les gens ont tendance à faire le Wudu dans les éviers à la maison en restant debout, ce qui n'est pas souhaitable. Malheureusement, les gens construisent d'immenses villas luxueuses mais ne pensent pas à y inclure

leurs propres installations de Wudu. Ma Madani demande à tous les frères musulmans qui sont désireux de suivre la Sounnah est, si possible, d'organisez la construction d'une installation Wudu avec au moins un robinet à votre domicile. Assurez-vous que l'eau ne tombe pas directement (perpendiculairement) sur la surface de l'égout, mais plutôt sur une pente (menant à l'égout), sinon le même risque de projection de salive impure sur vos vêtements et votre corps subsistera.

Si vous souhaitez vous faire construire une zone dédiée au Wudu avec une attention particulière, vous pouvez utiliser le guide donné sur la couverture arrière de ce livret. Les gouttes d'eau éclaboussent généralement les chevilles lorsque l'on utilise les toilettes ; par conséquent, par mesure de précaution, vous devez vous laver les chevilles (après avoir utilisé des toilettes asiatiques traditionnelles).

### **Plan de construction d'une zone dédiée au Wudu**

Une zone privée dédiée au Wudu doit mesurer 108 centimètres de long, 124 centimètres de large et 35 centimètres de haut, avec un siège de 19 centimètres de haut et 83 centimètres de large qui s'étend sur toute la longueur de la structure.

La distance entre le siège et le mur devant doit être de 63.5 centimètres. Il doit y avoir une pente à l'avant de la plate-



forme, l'évacuation ne devant pas être plus large que 19 centimètres. Laissez un peu plus d'espace que la longueur de vos pieds pour vous tenir debout (environ 29 centimètres). Les 11.50 centimètres de l'avant de toute la zone des pieds doivent être rugueux, ce qui vous permettra de nettoyer vos pieds en frottant vos semelles contre cette surface rugueuse (surtout en hiver).

Faites installer un robinet mélangeur en forme de "L" ou de "U" à une hauteur de 82 centimètres au-dessus de l'évacuation. Le robinet doit être installé de manière à ce que le jet d'eau tombe sur la pente, ce qui permet de se protéger facilement du sang provenant de la bouche, etc. En suivant le même plan de construction et en apportant quelques modifications, une zone dédiée au Wudu peut également être construite dans les mosquées.

Remarque : si vous souhaitez faire poser des carreaux, faites poser des carreaux blancs au moins sur la pente afin que les éventuelles taches de sang de votre bouche pendant l'utilisation d'un Miswak soient visibles.

## **9 Madani perles d'une zone dédiée au Wudu**

1. Si possible, utilisez le plan figurant au dos de la couverture de ce livret pour construire une zone dédiée au Wudu dans votre maison.

2. (Sans écouter les arguments du constructeur), assurez-vous que la pente du pied est de 5 centimètres selon le croquis donné à la fin de ce livre.
3. Si vous souhaitez installer plus d'un robinet, prévoyez un espace d'environ 64 centimètres entre chaque ensemble de robinets.
4. Selon vos besoins, fixez un bec en plastique ou autre sur le robinet.
5. Si la conduite d'eau est installée à l'extérieur du mur, éloignez votre siège de 2 ou 5 centimètres supplémentaires.
6. Il est plus sûr de tester votre zone dédiée au Wudu en accomplissant le Wudu une ou deux fois avant de finaliser sa construction.
7. Si vous avez l'intention d'installer des carreaux sur le sol de votre espace Wudu ou de votre salle de bain, alors installez des carreaux antidérapants pour minimiser les risques de glissade.
8. Il faut éviter d'avoir des carreaux sur le bord de votre repose-pied et au moins sur 5 centimètres de la pente ; faites plutôt cimenter un bord rugueux et arrondi, ce qui vous permettra de nettoyer vos pieds en les frottant sur cette surface rugueuse.

9. Lorsque vous faites une évacuation dans votre cuisine, votre salle de bain, vos toilettes, votre toit, la zone dédiée au Wudu de la mosquée ou tout autre endroit où l'eau peut s'accumuler, vous devez sans hésiter augmenter la pente du sol de plus de 1,5 fois que ce que votre constructeur suggère (par exemple, s'il dit 5 centimètres, demandez-lui de faire 8 centimètres).

Votre constructeur essaiera de vous convaincre en vous disant qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter car il ne restera pas une seule goutte d'eau sur le sol. En réalité, on constate souvent que l'eau reste à différents endroits sur les sols, etc. Si vous vous laissez convaincre par lui, vous risquez d'avoir une évacuation inadéquate. Et si vous ne lui faites pas confiance, vous verrez vous-même ses avantages, **إِنْ شَاءَ اللَّهُ عَزَّوَجَلَّ**

## 6 règles pour quiconque ne peut pas conserver son Wudu

1. Le Wudu est annulé par l'écoulement d'une goutte d'urine, les flatulences, l'écoulement d'une blessure, l'écoulement de larmes d'un œil malade dû à la maladie, l'écoulement d'eau du nombril, des oreilles ou des seins, l'écoulement de liquide d'un bouton et la diarrhée.

Si quelqu'un souffre continuellement de l'un de ces troubles et qu'un laps de temps entier (d'une prière Fard)

passé, du début à la fin, sans qu'il puisse accomplir une seule prière Fard avec le Wudu ; alors il est un Shar'i Ma'zoor (légalement exempté). Cela signifie qu'il peut accomplir autant de prière qu'il le souhaite avec un Wudu pendant une seule période de temps ; son Wudu ne sera pas invalidé par ce trouble. (*Bahar-e-Shari'at*, vol. 1, p. 385 ; *Durr-e-Mukhtaar*, *Rad-dul-Muhtaar*, vol. 1, p. 553).

Permettez-moi de simplifier davantage cette décision. Ces patients, qu'ils soient hommes ou femmes, peuvent vérifier s'ils sont Shar'i Ma'zoor ou non en essayant d'accomplir au moins une unité de prière Fard après avoir fait le Wudu n'importe quand entre le moment de deux Fard prières. Si, malgré des tentatives répétées, ils sont incapables d'accomplir la prière en gardant le Wudu pendant tout le temps, c'est-à-dire que parfois le trouble se produit pendant le Wudu et parfois il se produit pendant la prière et que l'heure de la fin de la prière a également approché [dans la même condition], ils sont autorisés dans ce cas à accomplir la prière après avoir fait le Wudu. Leur prière sera valide. [Ils peuvent continuer la prière] même si l'impureté est évacuée du corps en raison de la maladie pendant la prière.

Les juristes islamiques رحمہم اللہ ont déclaré que si quelqu'un saigne du nez ou que du liquide s'écoule de sa blessure, il doit attendre la fin du temps de la prière. Si le sang ne

s'arrête pas (mais suinte plutôt de manière continue ou occasionnelle), il doit accomplir la prière avant l'heure de fin. (*Al-Bahr-ur-Raiiq, vol. 1, p. 373-374*).

2. Le Wudu d'un Ma'zoor devient invalide dès que l'heure de la prière Fard se termine. Par exemple, si quelqu'un fait le Wudu au moment de 'Asr, son Wudu deviendra invalide après le coucher du soleil. Si quelqu'un fait Wudu après le lever du soleil, son Wudu restera valide jusqu'à ce que le temps de Zuhr soit terminé parce que le temps d'aucune prière Fard n'est encore terminé. Le Shar'i Ma'zoor perd son Wudu lorsque le temps de la prière Fard se termine. Cette règle est appliquée lorsque la cause du 'Uzr (c'est-à-dire l'exemption) est trouvée pendant le Wudu ou après le Wudu. Si ce n'est pas le cas et qu'il n'y a pas d'autre cause invalidant le Wudu, alors le Wudu ne deviendra pas invalide même après que le temps de la prière Fard se soit écoulé. (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 386 ; Durr-e-Mukhtaar, Rad-dul-Muhtaar, vol. 1, p. 555*).
3. Une fois que le 'Uzr (exemption) a été confirmé, il restera valide tant que la cause surgit au moins une fois pendant la durée totale de la prière. Par exemple, si quelqu'un constate un écoulement constant de gouttes d'urine dans un laps de temps complet et n'a pas l'occasion de faire le Wudu et d'accomplir la prière Fard, il est Ma'zoor. Maintenant, dans les intervalles de temps suivants, s'il a

l'occasion de faire le Wudu et d'accomplir la prière, mais pendant ces périodes, même si seulement une ou deux gouttes sont déchargées, il est toujours un Ma'zoor.

Cependant, si une période entière de prière s'écoule sans qu'une seule goutte ne coule, alors il n'est plus un Ma'zoor. Si la condition précédente se reproduit (c'est-à-dire que le trouble se reproduit pendant une durée complète de la prière), il redeviendra un Ma'zoor (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 385*).

4. Le Wudu d'un Ma'zoor n'est pas annulé par le trouble qui l'a amené à être un Ma'zoor ; cependant, si un autre facteur d'annulation du Wudu survient, le Wudu deviendra invalide. Par exemple, si quelqu'un est atteint d'une maladie causée par les flatulences constant, son Wudu sera nul s'il urine. De même, si quelqu'un a une maladie de décharge constante de gouttes d'urine, alors son Wudu deviendra nul s'il émet une flatulence. (*Ibid, p. 586*)
5. Si un Ma'zoor fait le Wudu après l'émergence d'un annulateur de Wudu et que pendant le Wudu la raison pour laquelle il est classé comme Ma'zoor n'émerge pas mais qu'après le Wudu cette cause émerge, alors son Wudu sera annulé.

(Cette décision s'applique lorsqu'un Ma'zoor a fait Wudu en raison d'une situation autre que la raison pour laquelle il est un Ma'zoor. S'il fait le Wudu en raison de son 'Uzr, le

Wudu ne sera pas invalide si ce 'Uzr se produit après le Wudu). Par exemple, quelqu'un était un Ma'zoor en raison de l'écoulement constant de gouttes d'urine ; il a fait Wudu en raison de flatulences. Pendant le Wudu, il n'y avait pas d'écoulement de gouttes d'urine, mais après le Wudu, quelques gouttes d'urine ont émergé, dans ce cas son Wudu sera invalide. Cependant, si cette décharge de gouttes d'urine émerge pendant le Wudu, alors son Wudu restera valide. (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 387 ; Durr-e-Mukhtaar, Rad-ul-Muhtaar, vol. 1, p. 557*)

6. Si le 'Uzr est celui qui rend le vêtement impur, et que la tâche d'impureté sur le vêtement est plus grande que la taille d'un dirham et que vous avez suffisamment de temps pour purifier le vêtement et accomplir la prière en portant des vêtements purifiés, alors il est Fard pour vous d'accomplir la prière dans des vêtements purifiés.

D'autre part, si vous êtes certain qu'en accomplissant la prière, vos vêtements redeviendront impurs dans la même mesure (plus grande que la taille d'un dirham), alors purifier vos vêtements n'est pas nécessaire. Vous pouvez accomplir votre prière avec ces mêmes vêtements, même si votre tapis de prière est taché, votre prière sera valide. (*Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 387*)

(Pour des règles détaillées concernant le Wudu d'un Ma'zoor,

veuillez vous référer à “*Fatawa Razawiyyah*”, volume 4, pages 367 à 375, “*Bahar-e-Shari’at*”, volume 1, pages 385 à 387).

## 7 verdicts différents

1. L'écoulement d'urine, de selles, de sperme, de vers ou de calculs par l'avant ou l'arrière [de l'organe excréteur] d'un homme ou d'une femme annule le Wudu. (*Aalamgiri, vol. 1, p. 9*)
2. Le passage d'une quantité même minime de flatulence provenant de l'organe excréteur arrière d'un homme ou d'une femme annulera le Wudu. Le passage de flatulence provenant de l'organe excréteur avant d'un homme ou d'une femme n'annulera pas le Wudu. (*Ibid ; Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 304*).
3. L'évanouissement annule le Wudu. (*Aalamgiri, vol. 1, p. 12*)
4. Certaines personnes pensent que prononcer le mot “porc” annule le Wudu, ce qui est faux.
5. Si votre Wudu se brise en raison de flatulence ou de toute autre raison pendant le Wudu, alors recommencez votre Wudu ; vos organes précédemment lavés sont maintenant considérés comme non lavés. (*Fatawa Razawiyyah, vol. 1, p. 255*)
6. Il est Haraam de toucher le Saint Coran, tout verset



coranique ou sa traduction en toute langue sans Wudu.

*(Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 326, 327 etc.)*

7. Il n'y a aucun problème à réciter le Glorieux Coran sans Wudu en le regardant ou par cœur sans le toucher.

### **Verdict important sur le fait de toucher un papier avec un verset sur l'autre face**

Dans un livre ou un journal, chaque fois qu'un verset est écrit, il n'est pas permis de toucher le recto ou le verso de ce verset. Cependant, il n'y a aucun mal à toucher toute autre partie de ce papier. Le réciter sans Wudu est permis ; mais même le réciter par cœur est Haraam (interdit) si vous devez prendre le bain obligatoire (Ghusl). Allah عَزَّوَجَلَّ sait mieux.

*(Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 4, p. 366)*

### **Toucher quelque soit l'endroit du glorieux Coran n'est pas permis sans Wudu**

Toucher un verset sans Wudu est interdit (Haraam) même si ce verset est écrit dans un autre livre. De plus, il est également Haraam de toucher l'espace vide de n'importe quel côté des pages du Saint Coran ou le tissu ou le cuir qui a été attaché à sa couverture par collage ou couture. Toutefois, il est permis de toucher un étui du Coran (boîte). Sans Wudu, vous n'êtes même pas autorisé à toucher le glorieux Coran avec votre poitrine.

Si quelqu'un sans Wudu a une extrémité d'un long châle sur son cou et souhaite toucher le Glorieux Coran avec son autre extrémité dans sa main, alors cela sera permis si le châle est si long que son autre extrémité ne bougera pas lorsqu'il s'assied ou se lève ; sinon cela ne sera pas permis.

*(Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 4, p. 724, 725)*

## Gaspillage de l'eau lors du Wudu

De nos jours, de nombreuses personnes gaspillent beaucoup d'eau en ouvrant trop les robinets. Ce qui est encore pire, c'est que certaines personnes ouvrent les robinets dès qu'elles atteignent la zone dédiée au Wudu avant même de commencer à retrousser leurs manches, gaspillant ainsi beaucoup d'eau.

De même, de nombreuses personnes laissent les robinets ouverts en s'essuyant la tête. Nous devons tous craindre Allah عَزَّوَجَلَّ et éviter un tel gaspillage car, le jour du Jugement, nous serons responsables de chaque goutte et particule. Voici quatre Ahaadees qui condamnent le gaspillage de l'eau. Lisez-les et tremblez de la crainte d'Allah عَزَّوَجَلَّ:

### 1. Gaspillage d'eau dans un ruisseau

Le Bien-Aimé Nabi صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ passa devant Sayyiduna Sa'd رَضِيَ اللهُ عَنْهُ alors que ce dernier accomplissait le Wudu. Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “Pourquoi ce gaspillage ?”

La Méthode du Wudu (Hanafi)

“Y a-t-il aussi un gaspillage d'eau dans le Wudu ?” demanda respectueusement Sayyiduna Sa'd رَضِيَ اللهُ عَنْهُ. “Oui, même à un ruisseau qui coule.” répondit-Il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ. (*Sunan Ibn Maajah, vol. 1, p. 254, Hadith 425*)

## Fatwa d'A'la Hadrat

A'la Hadrat, Imam d'Ahl-e-Sunnat رَحِمَهُ اللهُ عَلَيْهِ précise sur ce Hadith béni : “Ce Hadith prouve que le gaspillage de l'eau est possible même au niveau d'une rivière qui coule et le gaspillage est condamné par la Shari'ah.” Ce glorieux Coran dit :

وَلَا تُسْرِفُوا إِنَّهُ لَا يُحِبُّ الْمُسْرِفِينَ ﴿١٤١﴾

*“Et ne dépensez pas inutilement. En effet, Il n'aime pas les gaspilleurs.”*

*[Kanz-ul-Imaan (Traduction du Coran)] (Partie 8, Al-An'aam, verset 141)*

Ce verset est générale, donc ce gaspillage (Wudu) est également condamné et interdit. En fait, il y a une interdiction du “gaspillage dans le Wudu” et une interdiction conduit à déclarer une chose comme étant Haraam.

*(Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 1, p. 731)*

## Commentaire de Mufti Ahmad Yaar Khan

Un commentateur renommé, Mufti Ahmad Yaar Khan رَحِمَهُ اللهُ عَلَيْهِ explique le verset cité par A'la Hadrat رَحِمَهُ اللهُ عَلَيْهِ (verset 141 de

la Sourate Al-An'aam) : “Dépenser sur des choses interdites est du gaspillage ; faire un don de toute sa richesse en provoquant ainsi l'indigence de sa propre famille est aussi une mauvaise utilisation de la richesse ; dépenser plus que ce qui est nécessaire est aussi du gaspillage ; ainsi laver les parties du corps du Wudu quatre fois (sans Shar'i raison) a aussi été considéré comme du gaspillage.” (Noor-ul-Irfan, p. 232)

## 2. Ne gaspillez pas l'eau

Sayyiduna 'Abdullah ibn 'Umar رضي الله عنهما a rapporté: “Le Bien-Aimé Prophète صلى الله عليه وآله وسلم remarqua quelqu'un accomplissant le Wudu et a dit : “Ne gaspille pas, ne gaspille pas.” (Sunan Ibn Maajah, vol. 1, p. 254, Hadith 424)

## 3. Le gaspillage est un acte satanique

Sayyiduna Anas رضي الله عنه a rapporté: “Il n'y a aucun bien à utiliser une grande quantité d'eau dans le Wudu, cela vient de Satan.” (Kanz-ul-'Ummal, vol. 9, p. 144, Hadith 26255)

## 4. Demander un palais blanc au Paradis ?

Sayyiduna 'Abdullah Ibn Mughaffal رضي الله عنه entendit son fils faire l'invocation suivante : “Ya Allah عَزَّوَجَلَّ Je te supplie pour un palais blanc sur le côté droit du Paradis.” A quoi son père dit : “Fils ! Demande à Allah عَزَّوَجَلَّ le Paradis et cherche Son

La Méthode du Wudu (Hanafi)

refuge contre l'Enfer. J'ai entendu le Prophète ﷺ dire que certaines personnes de mon Oummah dépasseront les limites dans le Wudu et la prière (invocation).” (*Abu Dawood, vol. 1, p. 68, Hadith 96*)

Un commentateur renommé, un grand penseur de l'Oummah, Mufti Ahmad Yaar Khan رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ a commenté ce Hadith : “Dépasser les limites de l'invocation fait référence aux spécifications inutiles comme l'a fait son fils. Il est préférable de demander le “Firdaus” (le plus haut type de Paradis). Il ne s'agit pas d'une spécification personnelle. Il s'agit plutôt de la spécification d'une espèce. Cela a été ordonné.”

(*Mir'aat-ul-Manaajeeh, vol. 1, p. 293*).

## Le mal et l'injustice

Un bédouin demanda au Saint Nabi ﷺ comment accomplir le Wudu. Il ﷺ démontra sa méthode en lavant trois fois chaque partie sacrée du corps. Il ﷺ a ensuite dit : “C'est ainsi que le Wudu doit être fait, quiconque augmente ou diminue cela a commis un mal et une injustice.” (*Sunan Nasa`ee, p. 31, Hadith 140*)

## Le gaspillage n'est un péché que dans deux cas

Mon maître A'la Hadrat رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ a écrit : “La parole ci-dessus

est un avertissement à la personne qui lave les parties du corps plus de trois fois, croyant que les lavages supplémentaires sont Sounnah. Cependant, si elle croit que se laver trois fois est une Sounnah mais qu'il lave les parties du corps plus de trois fois afin de répéter son Wudu ou pour être satisfait en cas de doute ou pour se rafraîchir ou pour avoir de la propreté ou qu'il se lave moins de trois fois en raison d'un certain besoin, alors il n'y a pas de mal à cela. Le gaspillage est inadmissible et un péché seulement dans deux cas : (1) dépenser et utiliser quelque chose pour un péché et (2) gaspiller une richesse sans raison.

Le fait de laver les parties du corps plus de trois fois dans le Wudu ou le Ghusl n'est certainement pas un gaspillage s'il est fait dans un but valable, car la dépense dans une cause permise n'est ni un péché ni un gaspillage inutile. (*Fatawa Razawiyyah, vol. 1, p. 940 à 942*)

## Apprendre le Wudu de manière pratique

Chers frères en Islam ! Le Hadith ci-dessus montre que le Saint Nabi صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ lui-même fit bédouin une démonstration pratique du Wudu. En se basant sur ce Hadith, les prédicateurs doivent démontrer la méthode du Wudu aux frères musulmans en lavant chaque partie du corps requise trois fois seulement sans gaspiller l'eau. Veillez à ne pas laver une partie du corps quatre fois sans raison valable. Ensuite, quiconque est

prêt à faire rectifier ses erreurs doit également faire une démonstration de Wudu au prédicateur.

Cette Madani pratique peut être effectuée de manière excellente en compagnie de dévots du Prophète ﷺ lors des Madani Qafilahs de Dawat-e-Islami inspirés par la Sunnah. Il est absolument important pour vous d'apprendre la méthode correcte pour faire le Wudu. Il est très difficile de comprendre la méthode correcte du Wudu en la lisant simplement une ou deux fois ; cela nécessite une pratique répétée.

Le département de publication de Dawat-e-Islami, Maktabatul-Madinah, a publié un contenu numérique “Method of Wudu.” Vous le trouverez très utile pour apprendre le Wudu.

### **Gaspillage de l'eau des mosquées et Madaaris**

La règle du “Waqf” (dotation) s'applique à l'eau des mosquées et des madaaris. Il existe une différence entre les règles relatives à l'eau dotée et l'eau domestique. Les personnes qui gaspillent négligemment l'eau dans les mosquées ou qui lavent inutilement les parties de leur corps plus de trois fois en Wudu par ignorance doivent réfléchir à la Fatwa bénie suivante, trembler de peur d'Allah عزوجل et se repentir.

A'la Hadrat, l'imam de Ahl-e-Sunnat, Imam Ahmad Raza Khan رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a déclaré : “Les savants sont unanimes à dire

qu'il est Haraam d'utiliser plus que la quantité requise d'eau Waqf pour le Wudu, car il n'est pas permis d'utiliser cette eau plus que nécessaire. La même règle s'applique à l'eau des madaaris islamiques. Elle est dotée (Waqf) uniquement pour les personnes qui font le Wudu selon la Shari'ah.”

*(Fatawa Razawiyyah référencée, vol. 1, p. 658)*

Chers frères musulmans ! Toute personne qui ne peut pas s'abstenir de gaspiller l'eau doit utiliser son eau personnelle, c'est-à-dire qu'elle doit faire le Wudu chez elle. Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ nous en préserve ! Cela ne signifie pas que vous êtes autorisés à gaspiller autant d'eau personnelle que vous le souhaitez, mais plutôt que vous devez apprendre le Shar'i Wudu en le pratiquant à la maison afin d'éviter de commettre un acte Haraam en gaspillant l'eau de la mosquée.

## 7 directives d'A'la Hadrat pour éviter le gaspillage

1. Certaines personnes remplissent l'eau dans leurs mains de telle manière que l'eau se déverse. L'eau renversée est gaspillée. Il faut faire attention à cet égard.
2. Il n'est pas nécessaire d'utiliser à chaque fois de l'eau dans la totalité du creux de la main. Il faut juger de la quantité d'eau nécessaire pour les différents usages. Par exemple, l'eau contenue dans la moitié du creux de la main est



suffisante pour nettoyer le nez. La totalité du creux de la main n'est pas nécessaire, même pour se rincer la bouche.

3. Le bec de l'aiguière doit être de taille modérée, c'est-à-dire ni trop étroit pour que l'eau puisse à peine couler, ni trop large pour que l'eau coule plus que nécessaire. Vous pouvez remarquer qu'une quantité excessive d'eau est utilisée lorsque le Wudu est effectué avec un bol. De même, un robinet large entraîne une utilisation excessive d'eau. Si votre aiguière est équipée d'un bec large, faites attention et n'ouvrez pas le robinet si fort que cela fasse un jet ; versez plutôt l'eau en un mince filet. (Des précautions similaires doivent être prises lors de l'ouverture des robinets).
4. Mouillez les parties de votre corps en utilisant une main humide avant de les laver, cela permettra une utilisation rapide et minimale de l'eau. Cela est particulièrement utile en hiver, car la peau est généralement sèche et il a été observé que le jet d'eau qui coule laisse des zones sèches.
5. Vous devez enlever les poils des avant-bras (si vous en avez) car ils augmentent la quantité d'eau. Les raser les rendra durs ; il est donc préférable de les tailler à la tondeuse car cela garantit une bonne épilation. La méthode la plus préférée est d'utiliser une poudre

dépilatoire (appelée Noorah) car elle est approuvée par la Sounnah.

Umm-ul-Mu`mineen Sayyidatuna Umm-e-Salamah رَضِيَ اللهُ عَنْهَا a rapporté : “Chaque fois que Prophète d’Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ utilisait la Noorah, il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ l’appliquait sur son Satr sacré avec ses propres mains bénies et elle était appliquée sur d'autres parties de son corps sacré par ses épouses bénies.” (*Sunan Ibn Maaajah, vol. 4, p. 226, Hadith 3751*)

Si vous ne le faites pas, alors vous pouvez humidifier ces poils avant de les laver pour les aplatir totalement, sinon si l'eau coule dans les racines de n'importe quel poil dressé mais ne coule pas sur les extrémités des poils, alors votre Wudu sera invalide.

6. Si vous utilisez une aiguière pour le Wudu, le jet d'eau doit s'écouler de vos ongles vers vos coudes et vos chevilles de manière continue afin que toutes les parties ne soient lavées qu'une seule fois, sinon le mouvement lent de votre main aura pour conséquence de verser de l'eau au même endroit plusieurs fois (ce qui sera du gaspillage).
7. Certaines personnes versent de l'eau depuis leurs ongles vers leurs coudes ou leurs chevilles, puis continuent à faire couler l'eau en la ramenant vers leurs ongles pour commencer un deuxième lavage, puis la ramènent (avec l'eau qui coule toujours) pour un troisième lavage, alors

qu'en fait cela revient à laver cette zone de la peau cinq fois au lieu de trois.

Lorsque le jet d'eau atteint vos coudes ou vos chevilles, arrêtez de verser de l'eau à chaque fois. Amenez votre main à vos ongles et recommencez à verser l'eau de vos ongles vers vos coudes ou vos chevilles. La Sounnah est de se laver des ongles vers les coudes/chevilles, et non l'inverse (des coudes/chevilles vers les ongles).

Le verdict complet sur cette question est que vous devez être raisonnable. L'imam Shaafi'i رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a dit à juste titre : "Avec modération, un peu suffit ; sans modération, même une quantité ample ne suffit pas." (*Fatawa Razawiyyah* *référéncée, vol. 1, p. 765-770*)

## 14 Madani perles pour éviter le gaspillage d'eau

1. Répentez-vous de tous les gaspillages illicites passés et faites tout votre possible pour les éviter à l'avenir.
2. Réfléchissez et planifiez bien afin de faire le Wudu et le Ghusl conformément à la Sounnah tout en utilisant une quantité minimale d'eau en même temps. Préparez-vous en tenant compte du fait que vous devrez rendre compte de chaque goutte et de chaque minuscule particule le jour du Jugement. Allah عَزَّوَجَلَّ déclare dans la partie 30 de la Sourate Az-Zilzaal, verset 7 et 8 :

فَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ خَيْرًا يَرَهُ ﴿٢٤﴾

وَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ شَرًّا يَرَهُ ﴿٢٥﴾

*“Ainsi, quiconque fait une bonne action égale au poids d'un atome, (il) la verra. Et quiconque fait une mauvaise action d'un poids égal à celui d'un atome, (il) la verra.”*

*[Kanz-ul-Imaan (Traduction du Coran)]*

3. Pendant le Wudu, ouvrez le robinet avec précaution et gardez une main sur le robinet dans la mesure du possible et continuez à fermer le robinet lorsque l'eau n'est pas nécessaire.
4. Moins d'eau est utilisée si le Wudu est fait avec une aiguière par rapport à l'utilisation d'un robinet. Faites le Wudu en utilisant une aiguière si possible. Si vous ne pouvez pas éviter l'utilisation d'un robinet, vous pouvez éventuellement laver certaines parties du corps à l'aide d'une aiguière, si cela vous convient. L'utilisation d'un robinet pour le Wudu est permise ; cependant, il faut prendre toutes les mesures possibles pour s'abstenir du gaspillage [de l'eau].
5. Prenez l'habitude de fermer complètement votre robinet afin qu'aucune goutte d'eau ne coule lorsque vous utilisez un Miswak, lorsque vous vous rincez la bouche, lorsque

vous vous gargarisez, lorsque vous nettoyez votre nez, lorsque vous faites le Khilaal de votre barbe, de vos mains, de vos pieds et lorsque vous vous humidifiez la tête.

6. Évitez de vidanger l'eau froide pour utiliser l'eau chaude pour le Wudu, le Ghusl, le lavage des vêtements, des ustensiles, etc. Faites-y attention, surtout en hiver. Vous pouvez éviter de gaspiller cette eau froide en la recueillant dans une sorte de récipient (pour une utilisation ultérieure).
7. Utilisez également l'eau avec précaution lorsque vous formez de l'écume de savon (en vous frottant les mains) afin de vous nettoyer les mains ou le visage. Par exemple, pour vous laver les mains, vous devez d'abord prendre quelques gouttes d'eau dans vos mains, puis prendre le savon avant de former l'écume. Si vous ouvrez le robinet avec le savon déjà dans vos mains, vous risquez d'utiliser plus d'eau.
8. Après utilisation, placez votre savon dans un porte-savon totalement exempt d'eau. Si vous mettez le savon dans l'eau, il se dissout et sera gaspillé. Ne laissez pas non plus votre savon sur les bords de votre évier, pour la même raison.

9. Plutôt que de jeter les restes d'eau potable dans un verre, offrez-les à quelqu'un d'autre ou faites-en un autre bon usage.
10. De nos jours, les gens gaspillent inutilement beaucoup d'eau en lavant des fruits, des vêtements, des ustensiles, des sols, des tasses ou des cuillères à thé. C'est une scène déchirante pour tout individu sensible et responsable.

*Puissent mes suggestions trouver une place dans votre cœur.*

11. Dans la plupart des mosquées, des maisons, des bureaux, des magasins, etc. les lumières, les climatiseurs, les ventilateurs restent inutilement allumés jour et nuit. Prenez l'habitude d'éteindre les lumières, les ventilateurs, les climatiseurs et les ordinateurs après usage, lorsque vous n'en avez plus besoin. Nous devons tous craindre le jugement dans l'au-delà et nous abstenir de toute forme de gaspillage.
12. Utilisez une aiguière dans les toilettes car une douchette consommera plus d'eau et tâchera généralement vos pieds. Tout le monde doit asperger d'eau les bords des W.C. chaque fois qu'il urine et aussi verser de l'eau dans le trou des W.C. depuis une certaine hauteur (tout en protégeant vos vêtements des éclaboussures d'eau sale). رَبِّهِمْ شَاءَ اللَّهُ عَزَّوَجَلَّ

cela permet d'éliminer les mauvaises odeurs et d'éviter le développement des bactéries. Les réservoirs de chasse d'eau consomment trop d'eau.

13. Si vous avez un robinet qui fuit constamment, vous devez prendre des mesures immédiates pour le faire réparer, sinon l'eau continuera à être gaspillée. Parfois, les robinets des mosquées et des madaaris gouttent continuellement mais personne ne s'en soucie. Les responsables doivent prendre des mesures correctives rapides, en assumant leur responsabilité pour l'amélioration de leur propre vie après la mort.
14. Faites très attention lorsque vous mangez, buvez du thé ou d'autres boissons, coupez des fruits, etc., afin que chaque particule de nourriture et chaque goutte de boisson soient utilisées.

### **Un bouquet de 40 Madani perles**

Toutes ces Madani perles sont tirées des pages 613 à 646 de "*Fawa'id-e-Jaleelah*" contenues dans le quatrième volume de "*Fatawa Razawiyyah*."

1. Il ne faut pas fermer hermétiquement les yeux pendant le Wudu. Cependant, si quelqu'un le fait, son Wudu sera toujours valide.

2. Si le Wudu est fait avec les lèvres bien fermées sans rincer la bouche, il ne sera pas valide.
3. L'eau du Wudu sera placée sur la balance des bonnes actions le jour du Jugement. (Rappelez-vous ! Utiliser l'eau en excès est Israaf).
4. Si le Miswak est disponible, alors se nettoyer les dents avec un doigt n'est pas suffisant pour accomplir la Sounnah et obtenir la récompense. Cependant, si le Miswak n'est pas disponible, le nettoyage des dents avec un doigt ou un morceau de tissu grossier est suffisant pour accomplir la Sounnah. Pour les femmes, se nettoyer les dents avec une poudre à base de plantes est suffisant même si le Miswak est disponible.
5. Si l'on porte un anneau peu serré, le fait de laver la peau en dessous en déplaçant l'anneau est Sounnah. Si l'anneau est bien ajusté et que l'eau ne peut pas atteindre le dessous sans le déplacer, alors se laver la peau en dessous de l'anneau en le déplaçant est Fard. Cette règle s'applique également aux boucles d'oreilles, etc.
6. Laver les parties du corps en les frottant soigneusement est Sounnah à la fois dans le Wudu et le Ghusl.
7. Lorsque l'on lave les parties du corps pendant le Wudu, il est Wajib de les laver un peu plus que la limite minimale



déterminée par la Shari'ah afin qu'il n'y ait aucun doute sur le fait qu'elles ont été lavées jusqu'à la limite minimale déterminée par la Shari'ah.

8. Renoncer à se rincer la bouche ou à renifler de l'eau dans le nez pendant le Wudu est Makruh. Celui qui a l'habitude de le faire sera un pécheur. Ceux qui ne se rincent pas la bouche de manière à ce que chaque partie de la bouche jusqu'à la gorge soit lavée, ainsi que ceux qui ne font que toucher l'eau du creux de la main au nez sans la renifler sont tous des pécheurs. Si cette erreur est commise pendant le Ghusl, alors le Ghusl ainsi que la prière ne seront pas du tout valides. Il faut toujours se souvenir de cette règle.
9. Pendant le Wudu, il est Sunnat-ul-Muakkadah de laver complètement trois fois chaque partie du corps. Celui qui a l'habitude de le manquer sera un pécheur.
10. Il ne faut pas faire le Wudu à la hâte. Au contraire, il faut le faire calmement et soigneusement. Il existe une idée fautive commune selon laquelle il faut faire le Wudu comme un jeune homme [c'est-à-dire très rapidement] et accomplir la prière comme un vieil homme [c'est-à-dire très lentement]. Ceci n'est pas correct en ce qui concerne le Wudu.
11. Lorsqu'on se lave le visage, on ne doit pas commencer par

projeter de l'eau sur les joues ou sur le nez. Il ne faut pas non plus projeter l'eau sur le front avec force, car toutes ces pratiques sont celles des ignorants. Ce qu'il faut faire, c'est verser l'eau doucement sur la partie supérieure du front de façon à ce qu'elle coule jusqu'au menton.

12. Pendant le Wudu, si l'eau qui s'égoutte du visage tombe sur le bras - par exemple - et qu'on la fait couler sur le bras sans le laver séparément - le Wudu ne sera pas valide. En ce qui concerne le Ghusl, la règle est différente. Par exemple, l'eau versée sur la tête purifiera toute la zone sur laquelle elle coule. Il n'est pas nécessaire de laver cette zone avec l'eau non utilisée.
13. Si quelqu'un s'assoit pour effectuer le Wudu mais ne peut le terminer à cause d'un empêchement, il obtiendra une récompense pour chaque acte qu'il avait fait jusqu'à présent, même si le Wudu est incomplet.
14. Celui qui avait déjà l'intention de faire la moitié du Wudu ne gagnera pas de récompense pour ces actes. De même, celui qui s'assoit pour faire le Wudu mais ne le termine pas sans raison valable ne mérite pas d'être récompensé pour tous les actes qu'il avait faits.
15. Si des gouttes de pluie tombent sur la tête d'une personne au point d'en mouiller un quart, le Mash “مَسْح” [passage de

la main humide] sera valide même s'il n'a ni touché sa tête ni eu l'intention de le faire.

16. Si des gouttes de rosée<sup>5</sup> tombent sur la tête non couverte, en mouillant un quart de celle-ci, le passage de la main humide sera valable.
17. Il est Makruh de faire le Wudu avec tant d'eau chaude ou froide qui ne peut être correctement versée sur le corps, ce qui rend impossible l'accomplissement de la Sounnah. Si un Fard (obligation) n'est pas accompli à cause de cette eau, le Wudu ne sera pas valide.
18. Utiliser l'eau sans but ou la jeter est Haraam. (Ceux qui jettent les restes d'eau du verre ou de la carafe après qu'eux-mêmes ou quelqu'un d'autre aient bu doivent se repentir et s'abstenir de le faire à l'avenir).
19. Si un liquide jaunâtre s'écoule du nombril, le Wudu deviendra invalide.
20. Si du sang ou du pus coule à l'intérieur de l'œil et ne s'est pas écoulé hors de l'œil, le Wudu restera valide. S'il est

---

<sup>5</sup> La rosée est un type de précipitations d'eau résultant de la liquéfaction de la vapeur d'eau de l'air. Elle apparaît sous forme de gouttelettes qui se déposent généralement le soir (et parfois le matin) sur les végétaux et autres corps exposés à l'air libre

essuyé avec un morceau de tissu et que le tissu est mis dans l'eau, l'eau ne sera pas impure.

21. Si une plaie est bandée, mais que le bandage est taché de sang, etc. en quantité telle qu'il aurait coulé si la plaie n'avait pas été bandée, alors le Wudu deviendra invalide ; sinon, ni le Wudu ne deviendra pas invalide, et le bandage ne deviendra pas impur.
22. Si l'on a l'impression qu'une gouttelette va sortir du pénis ou que du sang etc. coule à l'intérieur du pénis, le Wudu restera valide à moins que la gouttelette ne sorte de l'ouverture du pénis. Si l'urine n'apparaît qu'à l'ouverture du pénis, cela invalidera le Wudu.
23. Les non pubères [c'est-à-dire ceux qui n'ont pas atteint la puberté] ne perdent jamais leur Wudu et leur Ghusl. Il leur est conseillé de faire le Wudu et le Ghusl afin qu'ils apprennent les bonnes manières, en devenant habitués au Wudu et au Ghusl. Aucun acte invalidant le Wudu n'invalide leur Wudu ; et le Ghusl n'est pas Fard pour eux en cas de rapports sexuels.
24. Si une personne qui est en état de Wudu lave les vêtements de ses parents ou lave les fruits pour qu'ils les mangent ou le sol de la mosquée pour gagner la récompense, l'eau restera inutilisée ; même si ces actes sont accomplis pour chercher l'agrément Divin.

25. Si un non-pubère met sa main pure ou toute autre partie de son corps dans l'eau même s'il n'est pas en état de Wudu, cette eau restera utilisable pour le Wudu.
26. Garder le corps propre et enlever la saleté sont conseillés par la Shari'ah, car l'Islam est basé sur la propreté. Si quelqu'un en état de Wudu se lave le corps avec la même intention, il obtiendra certainement la récompense ; et l'eau restera inutilisée.
27. L'eau usée est pure et peut être utilisée pour laver les vêtements. Cependant, le Wudu ne peut être fait avec de l'eau usée. Boire de l'eau usée ou pétrir la pâte avec elle est Makruh (Tanzeehi).
28. Si quelqu'un a volé l'eau de quelqu'un d'autre ou l'a prise de force dans sa garde sans permission, bien que le Wudu soit valide avec cette eau, ceci est Haraam. Cependant, si quelqu'un a rempli/pris de l'eau d'un puits malgré l'interdiction de son propriétaire, il est permis d'utiliser cette eau.
29. Il est préférable de ne pas faire le Wudu avec l'eau dans laquelle sont tombés le jet ou les gouttes d'eau usagée.
30. Dans le cas d'accomplir le Wudu en hiver, si quelqu'un craint de se sentir mal à l'aise et d'avoir un froid intense, mais qu'il n'y a aucun risque de maladie, alors le Tayammum n'est pas autorisé.

31. Satan crache et souffle, ce qui amène celui qui accomplit la prière à penser qu'il a laissé échapper une goutte d'urine et qu'il a émit une flatulence. La règle est que la personne accomplissant la prière ne doit pas prêter attention à ce murmure satanique à moins qu'elle ne soit si sûre qu'elle puisse faire un serment sur l'invalidation de son Wudu. Si Satan dit : "Ton Wudu a été invalidé", il doit répondre en son cœur : "Ô Satan ! Tu es un menteur". Il doit continuer à accomplir la prière.
32. Il est Waajib de protéger la mosquée de tout ce qui est dégoûtant même s'il est pur, comme la salive, le flegme, le crachat, le mucus, l'écoulement nasal aqueux, l'eau Wudu.
33. Avertissement : Après avoir fait le Wudu, certaines personnes s'essuient le visage et les bras avec leurs mains, puis secouent leurs mains dans la mosquée [faisant tomber les gouttes d'eau sur le sol de la mosquée]. Ceci est Haraam et inadmissible.
34. Uriner dans l'eau est absolument Makruh même s'il est dans une rivière.
35. Si une impureté se trouve quelque part, il est Makruh de réciter le Saint Coran à cet endroit.
36. Gaspiller l'eau est Haraam.

37. Le gaspillage de la richesse est Haraam.
38. Faire le Wudu et le Ghusl avec de l'eau de Zamzam est tout à fait permis. Si l'on a utilisé des mottes (après avoir uriné, etc.), il est Makruh de laver l'organe excréteur, etc. avec de l'eau Zamzam. Laver l'impureté des organes excréteurs avec de l'eau zamzam (par exemple, laver l'organe urinaire après avoir uriné avec de l'eau zamzam sans le sécher avec un mouchoir en papier) est un péché.
39. L'Israaf qui est inadmissible et le péché peut avoir lieu dans les deux conditions suivantes : (1) Dépenser quelque chose pour un péché. (2) Gaspiller la richesse sans but.
40. Si certaines personnes donnent un bain funéraire à une personne décédée afin de l'enseigner aux autres sans avoir l'intention de donner le bain funéraire, la personne décédée deviendra pure et le Fard sera également considéré comme ayant été accompli par des personnes vivantes. L'action délibérée de donner le bain funéraire est suffisante. Cependant, aucune récompense ne sera accordée sans intention.

Ô Seigneur de Mustafa **صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ**! Accorde-nous la capacité de nous abstenir de gaspiller l'eau et de rester en état de Wudu conformément à la shari'ah à tout moment.

اٰمِيْنَ بِجَاہِ النَّبِيِّ الْاَمِيْنِ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

## Quiconque meurt avec le Wudu est un martyr

Si vous êtes en mesure de garder le Wudu en permanence, alors faites-le car le martyr est enregistré pour toute personne qui est en [état de] Wudu lorsque son âme est enlevée par l'ange de la mort. (*Shu'ab-ul-Iman, vol. 3, p. 29, Hadith 2783*).

**Muhammad Ilyas Attar Qadiri**

**5 Zul-Hijja-til-Haraam, 1435 AH (1er octobre 2014)**

## Conseil pour un accouchement facile (fleur de Maryam Bibi)

Lorsque les douleurs de l'accouchement commencent, placez une fleur de "Maryam Bibi"<sup>6</sup> dans un peu d'eau dans un récipient ouvert ou une baignoire, plus elle sera humide, plus elle s'ouvrira. Par la bienveillance d'Allah **عَزَّوَجَلَّ** et la bénédiction de cette fleur de Maryam Bibi, cela entraînera un accouchement facile.

## Accouchement sans opération

(Avantage de la fleur de Maryam Bibi)

---

<sup>6</sup> Également appelée "herbe de Maryam" ou "paume de Maryam" car elle ressemble à la paume d'une main lorsqu'elle est sèche. Elle est disponible dans les herboristeries. À Makka-tul-mukarramah et à Madina-Tul-Munawwarah, il est également possible de l'obtenir auprès des femmes et des enfants qui la vendent sur le sol. Les dévots du Prophète **صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ**, conscients de son caractère unique et de ses bienfaits, l'apportent avec eux comme objet sacré et comme cadeau. Il est essentiel d'expliquer la méthode d'utilisation avant de la donner à qui que ce soit. Plus ils sont frais, mieux c'est.



Voici la déclaration d'un frère musulman madani mudarris de Jami'a-tul-Madinah : “À l'occasion de la naissance de mon deuxième enfant, ma femme était dans la salle d'opération de l'hôpital. Peu de temps après, j'ai reçu la nouvelle de la naissance de mon fils. Dans la salle d'attente de l'hôpital, j'ai parlé à un homme qui, par coïncidence, a mentionné la fleur de Maryam Bibi. À ma demande, il m'a dit qu'après le début des douleurs de l'accouchement, si vous placez cette fleur sèche dans un peu d'eau dans un récipient ou une boîte ouverte, plus elle est humide, plus elle s'ouvre, et l'avantage de cette fleur est qu'elle facilite l'accouchement.

Environ deux ans plus tard, ma femme attendait mon troisième enfant. La doctoresse a dit à ma femme qu'elle devait se préparer mentalement à une opération. Je me suis souvenu de la fleur de Maryam. J'en ai donc acheté une à un herboriste.

A l'approche de l'heure de la naissance, j'ai placé la fleur à l'intérieur d'un récipient. Par la bienveillance d'Allah عَزَّوَجَلَّ, ma Madani fille est née sans opération.

Même à la naissance de notre quatrième enfant, notre médecin était sûr que nous aurions besoin d'une opération, mais là encore, j'ai utilisé une fleur de Maryam en plus d'autres invocations (mentionnées dans le livre “*Gharaylu Ilaj*” de Maktaba-tul-Madinah) et, une fois encore, par la grâce d'Allah عَزَّوَجَلَّ, nous avons eu une autre Madani fille sans opération.

Environ deux ans plus tard, ma femme attendait notre cinquième enfant et nous avons de nouveau consulté un médecin qui nous a dit, à la lumière de multiples rapports médicaux et de notre expérience personnelle, que nous devions nous préparer à une opération. J'ai réussi à obtenir de l'argent pour les frais de l'opération, et j'ai également utilisé des invocations et placé une fois de plus une fleur de Maryam dans de l'eau, dans un récipient ouvert.

Malgré le fait que le médecin ait fait tous les efforts possibles pour éviter l'opération, elle a fini par dire qu'elle était inévitable. J'ai retiré l'argent de mon compte bancaire à un guichet automatique près de l'hôpital et je l'ai déposé à la caisse de l'hôpital. Mais avant toute opération, par la grâce d'Allah **عَزَّوَجَلَّ**, j'ai reçu la bonne nouvelle de la naissance d'un Madani fils en bonne santé et sans opération.

J'ai recommandé l'utilisation des fleurs de Maryam à quatre ou cinq frères en Islam. Beaucoup d'entre eux se sont vus conseiller des opérations par des médecins mais **الْحَمْدُ لِلَّهِ عَزَّوَجَلَّ**, ils ont été bénis avec des enfants sans passer par les épreuves des opérations.

اٰمِيْنُ بِجَاہِ النَّبِيِّ الْاَمِيْنِ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

صَلُّوْا عَلَيَّ الْحَبِيْبِ صَلَّى اللهُ عَلَيَّ مُحَمَّدٍ

## Zone du Wudu ( abluion) d'Attar کامش برکتیہ العطاریہ

Vue aérienne de la zone du wudu



Vue latérale droite de la zone du wudu ( abluion)



Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagaran  
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN: +92 21 111 25 26 92 | Ext: 7213

Web: [www.maktabatulmadinah.com](http://www.maktabatulmadinah.com) | E-mail: [feedback@maktabatulmadinah.com](mailto:feedback@maktabatulmadinah.com)